

Vol. 21 No. 29 Edmonton, le vendredi 17 juillet 1987 16 pages 0.50

À ne pas manquer
l'éditorial de
Guy Lacombe
«L'hypocrisie de Don Getty»
en page 4

La Clac au Lac

35 jeunes y participent

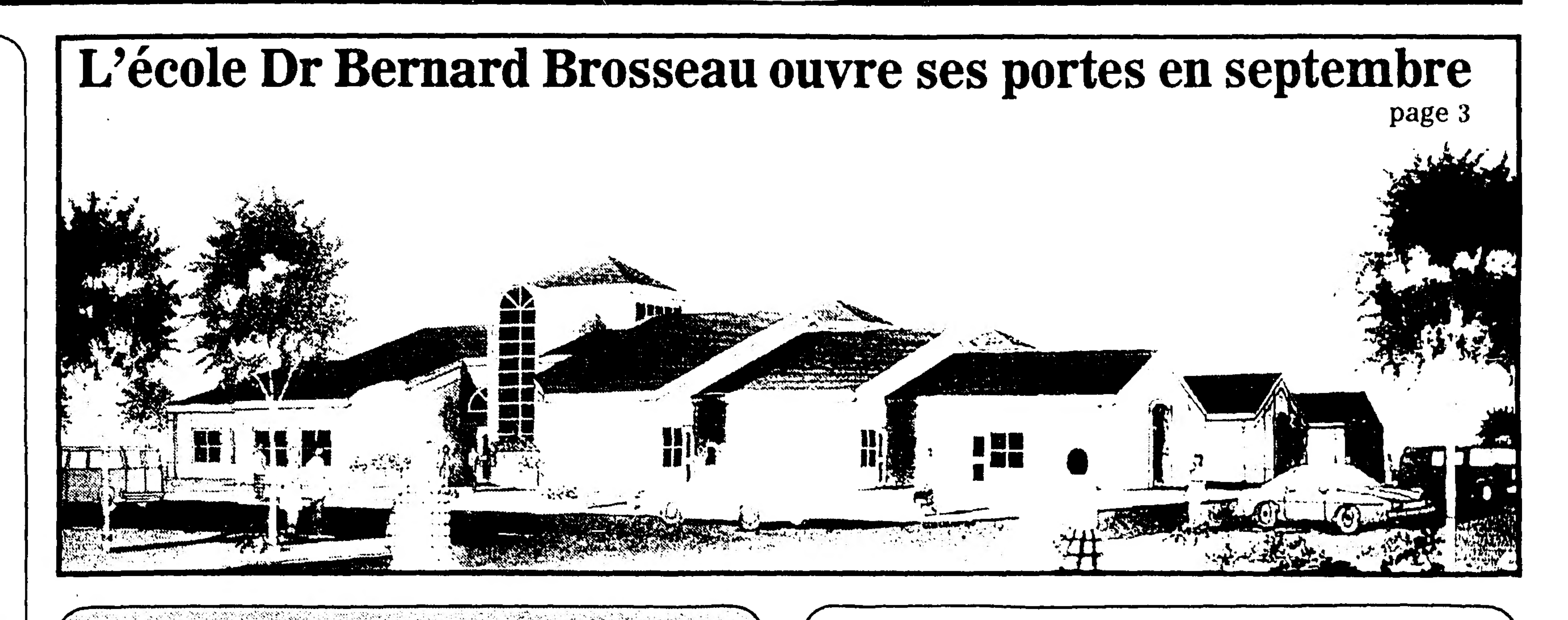
(page 2)

(Photos: Come Trudell)

Les petites annonces et le bloc-notes en page 15

L'école Dr Bernard Brosseau ouvre ses portes en septembre

page 3



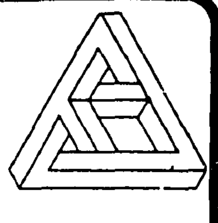
CI-GÎT
La jeunesse francophone de Calgary
RIP

page 2

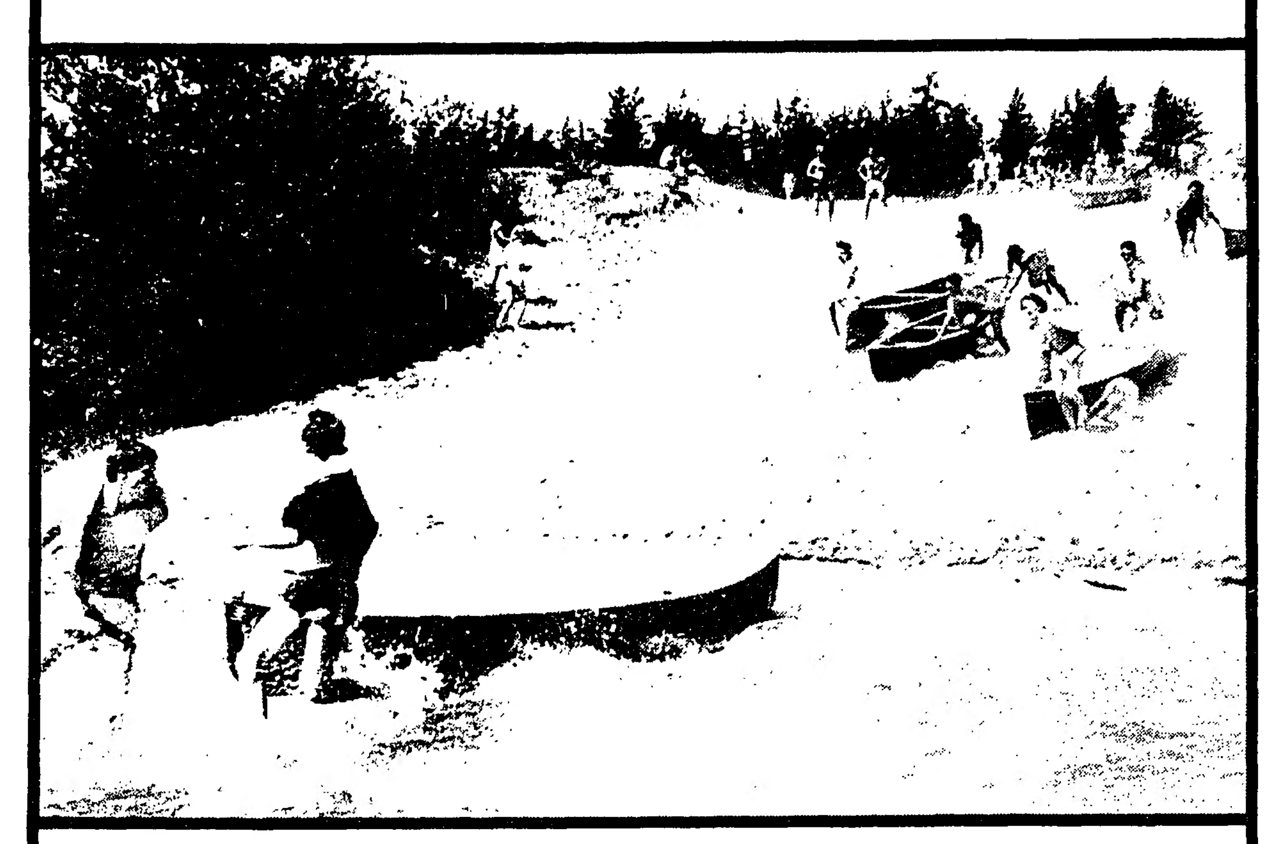
Grève du rail en août?

page 8

La Clac au Lac en photos



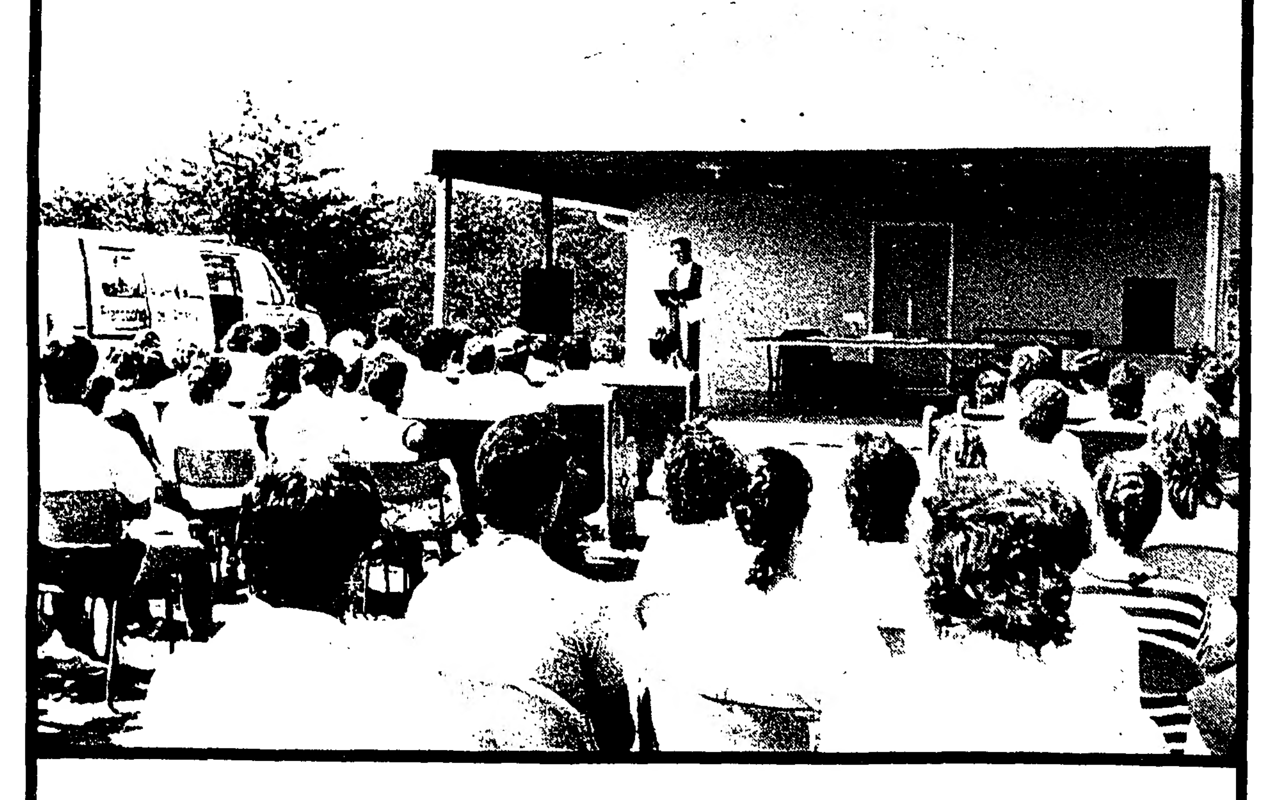
Photos: Come Trudel



Les ébats aquatiques en canot sous forme d'atelier



Quoi de mieux qu'une bonne partie de ballon-volant pour se délier les muscles



L'aspect religieux n'a pas été négligé et les participants ont assisté à la messe dominicale

CI-GÎT

La jeunesse francophone de Calgary

RIP

PIERRE GRANGER

CALGARY - Jusqu'au 8 mai dernier, il y avait à Calgary une animatrice jeunesse à plein temps. Denise Ouellette, une spécialiste en organisation fonctionnelle des groupes (bac de l'Université du Québec à Trois-Rivières) était entrée en fonction le 1er août 1985. En moins de deux ans, elle a aidé les jeunes à réaliser plusieurs projets et activités, dont le lancement de La Ligue d'improvisation maintenant autonome.

Aujourd'hui, son poste a disparu avec la subvention du Secrétariat d'État qui avait permis de le créer.

Mais Denise ne se plaint pas pour elle-même. Tous ses plans sont faits et elle retourne à l'université de Calgary en quête d'une maîtrise en développement organisationnel. Elle se plaint au nom des jeunes. Elle se plaint de ce que les jeunes soient de nouveau abandonnés à leur sort, de ce qu'on les traite comme une quantité négligeable, de ce qu'on se désintéresse d'eux après leur avoir donné des espoirs.

Cri d'alarme

L'ancienne animatrice jeunesse lance à la communauté francophone de Calgary un cri d'alarme.

Si la communauté ne peut plus se décharger de ses responsabilités envers les jeunes sur les épaules d'une animatrice à plein temps, il faut qu'elle-même, la communauté, prenne ses responsabilités. «En fait, selon Denise, même s'il y avait une animatrice à plein temps pendant 10 ans, s'il n'y a pas d'implication de la part de la communauté il est impossible de sauver les jeunes de l'assimilation».

«Où les jeunes peuvent-ils se retrouver, se réunir entre eux? Quelles activités ont-ils en commun? Même ceux qui vont à l'école Sainte-Anne n'ont pas d'activités en commun après la classe. Et les plus âgés, eux, sont complètement dispersés. Or, ils sont à l'âge critique où ils se demandent: «Qu'est-ce que je vais être? Est-ce que je vais rester francophone et me battre pour cela si nécessaire, ou est-ce que je vais me laisser aller du côté où souffle le vent? Et si je parle français tant mieux, et si je parle anglais tant pis».

Calgary est très défavorisée par rapport à Edmonton où les jeunes ont un assez bon choix d'activités et d'associations francophones. Si les jeunes d'Edmonton veulent vivre en français ils le peuvent, mais pas à Calgary. C'est pourquoi des mesures spéciales sont nécessaires ici.

Rôle des adultes

Les adultes manquent-ils à leur devoir? La communauté peut-elle faire quelque chose? «On ne peut pas exactement reprocher aux adultes de manquer à leur devoir, répond Denise. Il est normal qu'il y ait incompréhension, une sorte de barrière, entre les générations. Les adultes oublient comment ils pensaient eux-mêmes quand ils étaient jeunes. Les jeunes, de leur côté, sont très indépendants. Cette brisure fait que les adultes se résignent, inconsciemment et sans mauvaise volonté, à laisser les jeunes se débrouiller seuls, à ne pas s'en occuper».



Denise Ouellette

Alors que doivent faire les adultes? Denise répond: «Ils devraient être plus à l'écoute des jeunes, être plus conscients que c'est la jeunesse qui est l'espoir de la francophonie. Les adultes devraient s'efforcer de découvrir ce que veulent vraiment les jeunes, précisément à un âge où les jeunes eux-mêmes se cherchent et ne savent pas ce qu'ils veulent. Il s'agit donc de les prendre au sérieux et de les aider à trouver ce qu'ils veulent, puis de les appuyer et de les guider».

Concrètement, toujours selon Denise, voici comment on pourrait commencer. Chaque association francophone de Calgary devrait, par exemple, organiser au moins une activité spéciale pour les jeunes. Chaque membre de ces associations connaît quelques jeunes et ces jeunes en connaissent d'autres. Il serait possible d'atteindre ainsi une grande partie de cette jeunesse qui n'a actuellement aucun contact avec la vie de la communauté francophone.

Ces activités spéciales pourraient être très variées. Ainsi, la Société de Théâtre, avec ses connaissances et ses moyens techniques, pourrait organiser un atelier pour les jeunes ou monter une pièce avec des jeunes; le conseil paroissial (peut-être avec les Chevaliers de Colomb ou les Dames de Sainte-Famille) pourrait organiser des activités du domaine religieux, car il y a des jeunes qui sont très religieux; La Voix des Rocheuses pourrait organiser des cours de chant dans le goût moderne des jeunes; les Chevaliers de Colomb pourraient organiser une journée de ski; l'A.C.F.A. pourrait faire autre chose, etc.

«Et si cela se poursuivait d'année en année et devenait une habitude, ajoute Denise, il se créerait un climat, un intérêt qui n'aurait pas crainte d'être déçu. Et pour cela il suffirait que chaque association ajoute un petit quelque chose à sa programmation».

BONNYVILLE

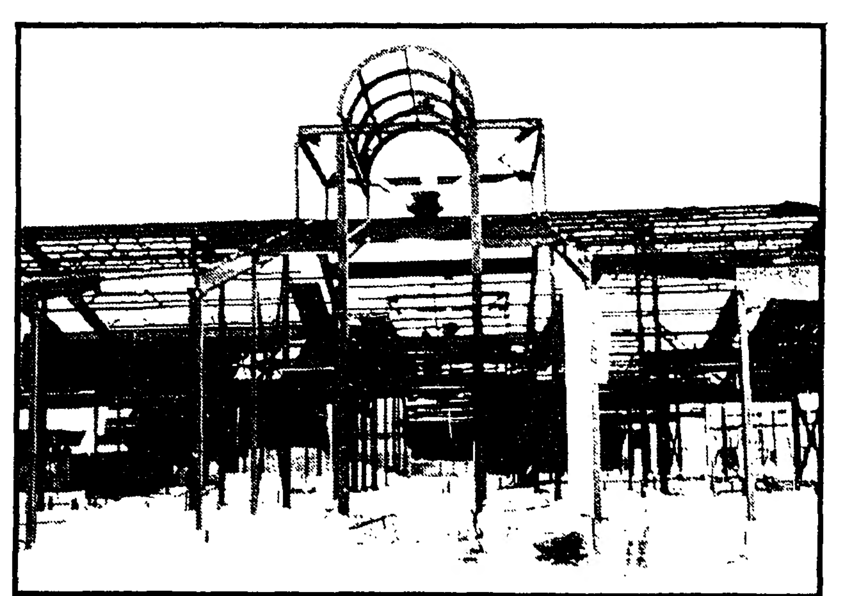
L'école Dr Bernard Brosseau ouvre ses portes en septembre

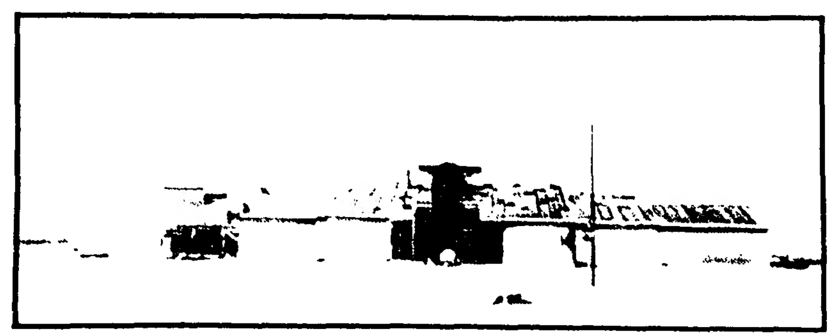


Lionel Remillard

BONNYVILLE - Le design imaginatif et l'architecture stylée, progressive et ultra-moderne de cette nouvelle école vont de paire avec son nom: école Dr Bernard Brosseau. Ce dernier, médecin local durant de nombreuses années a joué un rôle important dans la communauté de Bonnyville dans les domaines de la médecine, de la vie religieuse, familiale, paroissiale, à la commission scolaire, pour énumérer quelques exemples de son engagement au service des siens et de sa famille.

Ce nouvel édifice occupera un site de 10 acres dans le sud-est de Bonnyville près de l'étang Jesse. Les formes et l'architecture se font l'écho des terres ondulantes et colorées des prairies du nord-est albertain.







Les différentes étapes de construction de l'école Dr Bernard Brosseau

La grande allée centrale sera l'axe principale autour de laquelle l'activité estudiantine se déroulera. Il y a une certaine atmosphère de centre d'achat car le corridor central est parsemé de bancs, d'arbres, d'ameublement approprié, arcades, arches, une fontaine et un théâtre de rue.

L'école Brosseau, a une surface de 43 700 pieds carrés, fut construite au coût de 4 millions de dollars. Cette nouvelle école comprend 16 classes, laboratoires de sciences pures, de sciences familiales, l'art industriel, spacieux gymnase avec banquettes, un théâtre, une bibliothèque, une salle de musique, une cafétéria et le tout rehaussé par une belle petite chapelle située au bout d'un corridor, comme un nid d'oiseau accroché à une branche.

En plus d'un design ultra-moderne, l'école Brosseau se propose d'offrir à sa clientèle de la 5e à la 8e année, une expérience éducative unique et fort enrichissante. Trois programmes distincts seront offerts: français, immersion française et anglaise.

La direction a été confiée à Denis Lapierre, qui sera assisté de Kim Kissel. Le directeur-adjoint, M. Henri Lemire, a confirmé «qu'un adjoint francophone sera nommé dès l'automne prochain».

La firme Koliger Schmidt fut responsable de l'architecture et Binder Construction d'Edmonton a construit le nouvel édifice.

L'ouverture officielle aura lieu à la mi-octobre.

L'ACFA demande la réciprocité des conseils scolaires

LIONEL REMILLARD

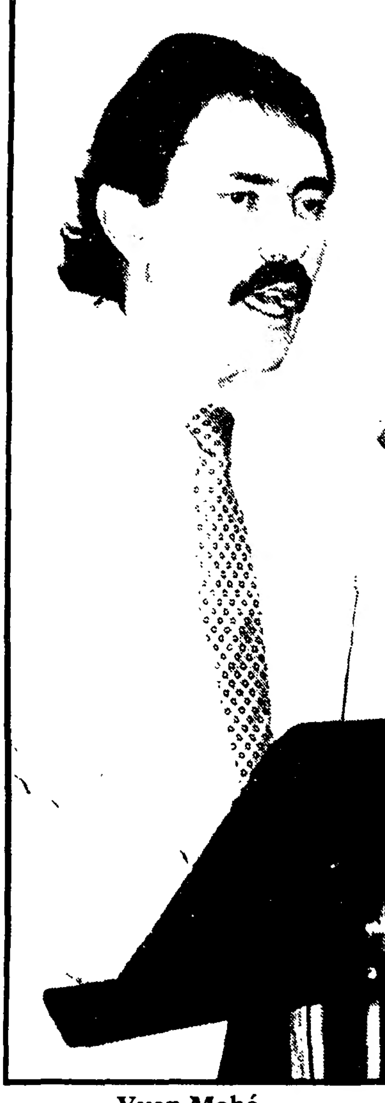
BONNYVILLE - Lors de la récente réunion semi-annuelle de l'Association des Conseils Scolaires pour l'Éducation bilingue en Alberta, l'A.C.F.A. a proposé un plan d'alliance et de coopération entre les deux organismes afin de mieux rencontrer les besoins éducatifs des jeunes francophones albertains.

Yvon Mahé, directeur du Bureau de l'Éducation de l'A.C.F.A. a retracé brièvement l'historique A.C.S.E.B.A. et rappela à son auditoire, qu'au début des années '70 l'A.C.F.A. avait joué un rôle important dans la fondation de l'association des commissaires.

De plus M. Mahé a rappelé à ses hôtes que l'A.C.F.A. avait aidé quelques 26 conseils scolaires à établir leurs classes pour l'immersion française et que cette dernière avait aussi débuter le service référentiel pour aider les dirigeants scolaires à trouver des enseignants bilingues pour l'Alberta.

«Maintenant, il y a une autre réalité à laquelle vous devez faire face - celle de l'enseignement en français pour les francophones tel que garanti par la nouvelle Charte des droits», d'ajouter le directeur du bureau de l'éducation de l'A.C.F.A.

De plus, M. Mahé a félicité les Conseils scolaires qui ont bien compris leur rôle et leurs obligations légales dans ce domaine et qui déjà ont amélioré leurs



Yvon Mahé

programmes pour francophones «bien que les directives du 19 novembre 1984 du ministre de l'Éducation étaient plutôt vagues et faibles».

En terminant, M. Mahé a invité les commissaires d'écoles à réfléchir aux quatres points suivants:

- Adoption pour l'A.C.S.E.B.A. d'une politique claire et précise au sujet de l'éducation des francophones en Alberta, basée sur la section 23 de la Charte canadienne;
- Coalition des conseillers scolaires avec tous les organismes intéressés, tels l'A.C.F.A., l'A.T.A., le Conseil français, la Faculté St-Jean pour entreprendre des études scientifiques en Alberta afin de répondre le mieux possible aux attentes et aux besoins éducatifs linguistiques et culturels des francophones de l'Alberta.
- Lobbying efficace des commissaires auprès du gouvernement provincial et le ministère de l'Éducation, afin d'assurer l'appui financier nécessaire et adéquat à l'éducation française qui se doit d'être développée dans de nombreuses sphères.
- Pression conjointe sur le gouvernement provincial pour que ce dernier établisse la législation et les directives ministérielles nécessaires pour permettre le plein épanouissement de la société francophone albertaine dans le domaine scolaire.

«L'A.C.F.A. entend présenter une demande formelle à l'A.C.S.E.B.A. dès l'automne tout en invitant les commissaires présents à réfléchir sérieusement aux points soulignés aujourd'hui», de conclure M. Yvon Mahé.

Le PAPE JEAN-PAUL II reviendra au Canada le 20 septembre prochain

OTTAWA (C.E.C.C.) - Le Pape Jean-Paul II reviendra au Canada le 20 septembre prochain afin de rendre visite aux autochtones du Canada à Fort Simpson et de compléter ainsi sa visite pastorale de 1984.

Le Secrétaire d'État au Vatican, le cardinal Agostino Casaroli, vient en effet de confirmer cette visite aux autorités de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Comme en 1984, celle-ci sera l'hôte officiel du Saint-Père.

La semaine prochaine, une délégation canadienne se rendra à Rome afin de rencontrer le P. Roberto Tucci, S.J., coordonnateur des visites papales. Tous les détails relatifs à cette visite seront alors abordés.

On se souviendra qu'en 1984, l'avion transportant le Saint-Père n'avait pu se poser à Fort Simpson en raison d'un épais brouillard. Le Pape avait alors promis de revenir visiter les autochtones du Canada, promesse qu'il a depuis réitérée à quelques reprises.

Du 11 au 15 mai dernier, Mgr Bernard Hubert et Mgr James Hayes, respectivement président et vice-président de la C.E.C.C., étaient de passage à Rome pour leur visite pastorale annuelle. Au cours d'une rencontre avec les autorités vaticanes, ils leur ont fait part de renseignements supplémentaires sur le transport aérien et sur les conditions atmosphériques propres à Fort Simpson. Ces informations ont par la suite permis au Saint-Siège de prendre une décision finale quant à la visite du Saint-Père à Fort Simpson.



Jean-Paul II

Des représentants de la C.E.C.C., du Gouvernement fédéral et des autochtones se rendront à Rome la semaine prochaine afin d'aborder tous les détails relatifs à cette visite du 20 septembre. À titre d'information, la visite pastorale de Jean-Paul II aux États-Unis prendra fin à Détroit le samedi 19 septembre prochain.

FRANCOPINION



L'HYPOCRISIE DE DON GETTY

LE premier ministre de l'Alberta, Don Getty était très heureux d'annoncer à la population albertaine il y a une dizaine de jours qu'il avait eu une conversation téléphonique avec Brian Mulroney au sujet de l'affaire Piquette et que l'intervention du Premier Ministre du Canada était due au fait qu'il avait été mal informé par les média.

«J'ai expliqué à M. Mulroney, a déclaré en substance Don Getty, que le Comité des privilèges avait demandé au député Piquette de présenter des excuses non pas parce qu'il avait parlé français à la Législature, mais parce qu'il avait manqué au protocole à l'endroit de l'Orateur de la Chambre. Le Premier Ministre du Canada, a poursuivi Don Getty, avait été mal informé par les média, mais maintenant il est d'accord avec notre position».

On ne sait pas au juste quelle a été la vraie nature de cette conversation téléphonique, mais de passage à Edmonton la semaine dernière, Brian Mulroney ne s'est pas fait prier pour reprendre presque textuellement la déclaration qu'il avait faite AVANT la conversation téléphonique et pour dire qu'au Canada, «personne ne devrait avoir à s'excuser de parler français».

Il faut que Getty se sente drôlement coincé pour essayer d'interpréter en sa faveur une conversation avec le Premier Ministre du Canada et pour essayer d'aller se cacher sous sa couverture.

Poussant plus loin, Brian Mulroney a demandé: «Quelle sorte de réaction est-ce qu'on aurait si on disait à un anglophone, n'importe où au Canada: vous devez demander la permission pour parler anglais, sinon vous devrez vous en excuser?»

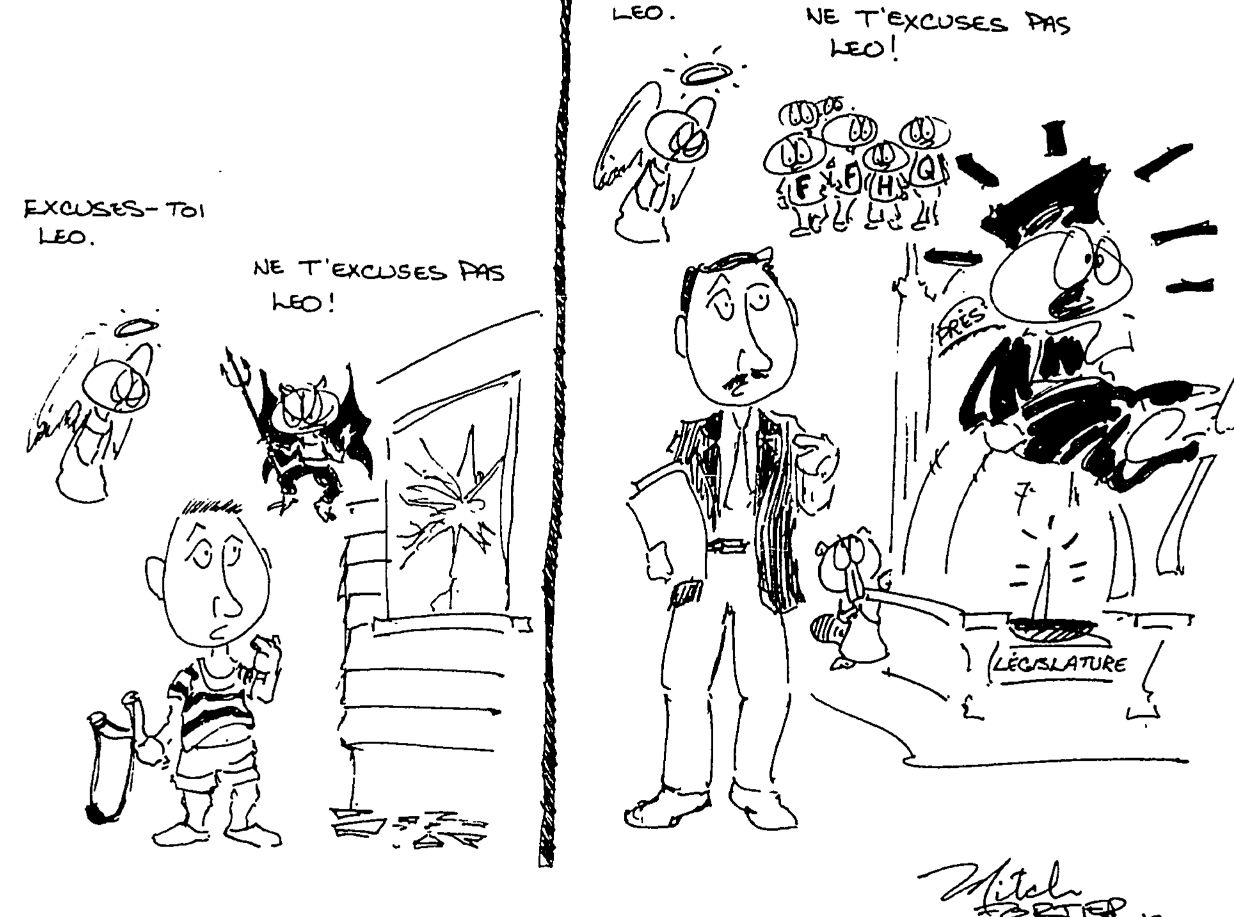
Le gouvernement fédéral, depuis qu'il est dirigé par les Conservateurs, ne s'est jamais donné d'entorses pour venir en aider aux minorités francophones. Mais il faut reconnaître que lorsqu'il s'agit des langues officielles, Brian Mulroney ne joue pas de jeux et, dans le cas qui nous occupe, n'a pas accepté de participer à l'hypocrisie de Don Getty.

«J'ai toujours pensé, a dit encore Brian Mulroney en parlant de cette affaire, que la qualité d'une nation civilisée se mesurait par son degré de tolérance».

Dans l'affaire Piquette, le gouvernement Getty fait preuve de la même étroitesse d'esprit que celle dont on a été si souvent témoin ici même dans le passé et dans les autres législatures provinciales au cours de l'histoire de notre pays. Ailleurs cependant, on semble en être sorti; on semble se rendre de plus en plus compte que les gouvernements provinciaux ont un rôle à jouer, un exemple à donner si on veut bâtir un pays qui soit fidèle à son histoire, mais aussi fidèle à sa Constitution, fidèle à sa Charte des droits et libertés, fidèle à ses propres lois. Mais en Alberta, on n'est pas encore sorti de la mentalité des années '30 et '40, si on veut parler généreusement.

Décidément, «on n'est pas sorti du bois».

G.L.



Lettres ouvertes

Appui à Léo Piquette

Le 1er juillet 1987

Le Rédacteur-en-Chef
Le Franco
10,008, 109e Rue (bureau 201)
Edmonton (Alberta)

M. Le Rédacteur-en-Chef,

Ci-joint vous trouverez un exemplaire d'une lettre d'appui et d'encouragement au député albertain, M. Léo Piquette.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir publier le texte ci-joint en votre journal.

Les Amis de Lionel Groulx
L. Fradet
Secrétaire
1522, boul. Benoît XV
Québec (Québec)
G1L 2Z4

Monsieur Léo PIQUETTE
Député du comté d'Arthabaska-Lac-La-Biche
L'Assemblée législative de l'Alberta
Edmonton (Alberta)

Monsieur le Député,

Nous vous félicitons pour le courage et la dignité que vous avez manifestés en parlant français à l'Assemblée législative de l'Alberta.

Nous, Québécois, sommes fiers de vous!
Nous vous appuyons!
Vous êtes de la trempe des véritables Patriotes!
Vous n'avez point à vous excuser!

Il y a belle lurette que nous étions dans l'Ouest avant que l'Alberta ne fût érigée en État fédéré canadien, en 1905. Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de la Vérendrye, né aux Trois-Rivières (Québec) et ses fils se rendirent aux pieds des Rocheuses, en 1734.

Lors de l'entrée de l'Alberta dans la Fédération, le français avait ses droits. Il les a toujours!

Point n'est besoin de permission pour parler français en cette Fédération, ni pour parler français à la Législature albertaine.

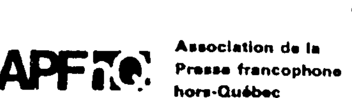
Ténacité!

Nous vous appuyons!

Le Secrétaire
Léandre FRADET



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Lucille Hachey
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Commentaire...

Crombie donne d'une main et gifle de l'autre

PIERRE BRAULT

C'est un Secrétaire d'État tout en verve qui s'est adressé aux 800 invités qui avaient envahi le Centre Culturel Italien le 8 juillet dernier.

Le ministre David Crombie qui détient aussi le portefeuille du multiculturalisme et des langues officielles était heureux d'annoncer à l'élite multiculturelle la création à Edmonton du premier institut de langues ancestrales au Canada. Ce geste n'a pas été sans plaire aux représentants ethniques présents.

Toutefois, les représentants de la francophonie albertaine ont été giflés de belle façon par ce même David Crombie durant son allocution. En effet, le défenseur (?) de la Loi sur les langues officielles n'a dit que trois mots en français dans un discours qui a duré au moins dix minutes. Et pourtant c'est ce même ministre qui les avait invités quelques jours auparavant à venir le rencontrer. Il a bien répondu en français aux journalistes francophones au cours de la conférence de presse qui a suivi, mais devant ces 800 invités il n'a dit que trois mots seulement. Comme il le disait si bien dans son allocution, la langue et la culture sont deux choses que les différentes ethnies au Canada se doivent de conserver et de cultiver. On peut se demander si son énoncé s'applique à la langue et à la culture du peuple co-fondateur du Canada? Les Franco Albertains semblent être une quantité néligeable pour le Secrétaire d'État à en juger par l'indélicatesse faite à leur égard en ce jour mémorable du 8 juillet 1987. On donne d'une main et l'on gifle de l'autre.

Getty maintient qu'il n'a pas été question de l'affaire Piquette

PIERRE BRAULT

Fort des appuis qui lui arrivent de partout au Canada, le député néo-démocrate Léo Piquette a déclaré au cours d'une entrevue à C.H.F.A., la radio de Radio-Canada, n'avoir pas l'intention de s'excuser auprès du Président de la législature albertaine David Carter.

La visite du PM Brian Mulroney et de son cabinet à Edmonton la semaine dernière a donné une dimension nationale à l'affaire Piquette, alors que le PM réitérait sa position sur le bilinguisme et refusait de jouer le jeu de Don Getty qui maintient que Léo Piquette ne doit pas s'excuser pour avoir parlé français à la législature, mais pour avoir défié l'autorité du Président.

De plus Don Getty maintient qu'il n'a pas été question de l'affaire Piquette entre lui et le PM Mulroney lors de leur tête-à-tête d'une vingtaine de minutes, alors que le PM maintient que malgré le fait que l'item n'était pas à l'agenda, «il en a été question au cours de la conversation», de dire le PM aux journalistes.

Pour le Président de l'A.C.F.A., M. Georges Arès, le PM Mulroney change d'idée régulièrement et semble croire que tout finira par s'arranger d'ici un, cinq ou six mois. M. Arès ne mâche pas ses mots à l'endroit de Brian Mulroney lorsqu'on lui parle de l'affaire Piquette. Il lui reproche de ne pas être assez ferme dans sa position sur le bilinguisme et de ne pas défendre adéquatement les droits des francophones hors Québec.



Don Getty

Le Commissaire aux langues officielles M. D'Iberville Fortier a pour sa part déclaré lors d'une entrevue accordée à Ottawa: «J'espère qu'il (Léo Piquette) n'aura pas à s'excuser. Je regrette que le comité des privilèges ait cru nécessaire de faire une telle recommandation».

On sait que M. Fortier doit visiter Edmonton en septembre, sa première visite en 2 1/2 ans et qu'il rencontrera à cette occasion la Ministre de l'Éducation Nancy Betkowski qui devait répondre à la question posée en français par le député Piquette.

M. Fortier a fait remarquer que quelques provinces, sans garanties contitutionnelles permettent à leurs députés de s'exprimer en français à la législature provinciale.

À quoi peut-on s'attendre dans le prochain chapitre de l'affaire Piquette? Quelle nouvelle tactique nous prépare le PM albertain Don Getty? La venue d'élections fédérales d'ici peu et le besoin pour le PM Mulroney des effectifs albertains de Don Getty le rendront-ils encore plus vague dans sa position sur le bilinguisme?

Relance économique

Les Albertains devront attendre encore

PIERRE BRAULT

«Nous ne sommes pas venu en Alberta les bras chargés de cadeaux», déclarait Brian Mulroney à sa descente d'avion, mercredi après-midi dernier.

On sait que les Albertains s'attendaient à ce que le PM annonce le fameux plan de diversification économique qui ne sera prêt que dans quelques semaines. Ils sont donc rester sur leur appétit.



Brian Mulroney

N'eut été de l'annonce des Ministres Jake Epp et Benoît Bouchard d'un programme partagé de 32 millions de dollars pour replacer les assistés sociaux sur le marché du travail et la création d'un institut des langues ancestrales à Edmonton, c'est l'affaire Piquette qui aurait à elle-seule volé la vedette.

Rien n'a transpiré de la rencontre Mulroney-Getty, si ce n'est la déclaration de ce dernier à savoir: «l'Alberta a quelques vrais problèmes. Nous croyons qu'ils ont essayé et qu'ils essaient de nous aider. Nous l'apprécions vraiment et sommes prêts à travailler avec eux pour voir ce que nous pouvons faire dans le futur».

On sait que le fameux plan était attendu depuis longtemps, mais il semble que rien ne sera annoncé avant le mois d'août, selon certains observateurs de la scène politique fédérale.

CAMP RÉSIDENTIEL FRANCOPHONE

Site: Clyde (localité située dans la région de Morinville-Legal) - 1 heure de route d'Edmonton

Capacité d'accueil: 20 .... **Hébergement:** tente

Programme Camp d'été

Périodes	Clientèle/âge	Inscription/séjour
1. 9 août au 14 août	mixte - 9 à 10 ans	130$
2. 16 août au 21 août	mixte - 11 à 12 ans	130$

Inscription

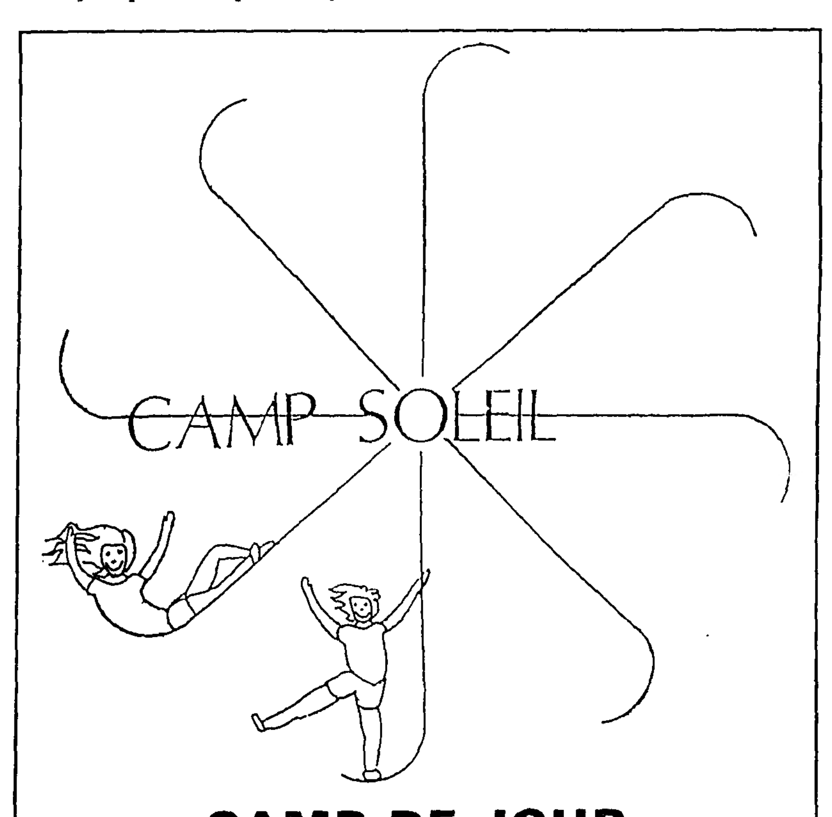
Nom de l'enfant: ____
Âge: ____
Adresse: ____
____ Code Postal: ____
Nom du parent: ____
Téléphone: (rés.) ____ (bur:) ____
En cas d'urgence, contactez: ____
N° d'assurance maladie: ____

***Frais d'inscription: 130$** par enfant par semaine, s.v.p. adresser votre chèque ou mandat poste à l'ordre de l'ACFA régionale d'Edmonton, 8925, 82ème avenue #100, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2.*

L'ACFA régionale d'Edmonton ne remboursera aucun frais d'inscription après le début de la semaine à laquelle votre enfant est inscrit.

Un autre projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

N.B. Pour plus d'informations composez le 469-4401



CAMP DE JOUR

De l'énergie solaire en français

INSCRIPTION

Semaines de camps

Nom de l'enfant: ____ *6 juillet au 10 juillet:* __
Âge: ____ *Adresse:* ____ *13 juillet au 17 juillet:* __
____ *20 juillet au 24 juillet:* __
Code Postal: ____ *27 juillet au 31 juillet:* __
Nom du parent: ____ *3 août au 7 août:* __
Téléphone: **(rés.)** ____ *10 août au 14 août:* __
(bur.) ____ *17 août au 21 août:* __
En cas d'urgence, contactez: ____ *24 août au 28 août:* __
____ ***Pour les enfants de 6 à 12 ans***
N° d'assurance-maladie: ____

SITES: Edmonton: *Parc Mill Creek* et la *Faculté Saint-Jean*

Frais d'inscription: 45$ par enfant par semaine. S.V.P. adresser votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton (8925, 82ème avenue #100, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2). L'A.C.F.A. ne remboursera aucun frais d'inscription après le début de la semaine à laquelle votre enfant est inscrit.

Pour informations: 469-4401

Un autre projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

Ciel moins sombre pour les céréales; peu de changements pour les oléagineux

Selon les économistes d'Agriculture Canada, la guerre des subventions entre Européens et Américains devrait continuer d'agir sur les prix du blé au Canada par le truchement des marchés mondiaux; mais certains signes encourageants laissent présager de meilleurs jours. En effet, l'absence d'augmentation prévisible des niveaux de production dans les principaux pays exportateurs et la possibilité que les Soviétiques et les Chinois accroissent leurs importations de céréales atténuent le pessimisme au chapitre des prévisions de prix pour 1987-1988.

Les perspectives sont également moins sombres pour les céréales secondaires, en raison d'une augmentation de la demande. Par ailleurs, on prévoit peu de changements du côté des disponibilités mondiales.

La situation devrait aussi rester essentiellement la même pour ce qui est des prix dans le domaine des oléagineux.

Baisse des approvisionnements et meilleurs perspectives pour le blé en 1987-1988

On déploie des efforts au niveau de diverses organisations internationales pour mettre fin aux pratiques de subventions en Europe et aux États-Unis qui continuent de nuire au blé canadien sur les marchés mondiaux.

Au Canada, les stocks de fin de campagne devraient passer à 13,6 millions de tonnes en 1986-1987. Le prix de vente à l'exportation du blé roux de printemps n°1 de l'Ouest canadien (en entrepôt dans les ports du Saint-Laurent) devrait être en moyenne de 186$ la tonne, soit 25% de moins que la moyenne de la campagne précédente.

Les prix de vente de la Commission canadienne du blé sont demeurés relativement stables, ne reculant que très légèrement entre le quatrième trimestre de 1986 et les deux premiers trimestres de 1987. Il s'agit peut-être là d'une indication que les prix mondiaux du blé en sont à leur niveau le plus bas.

La production mondiale de blé de 1987-1988 devrait accuser un recul par rapport aux niveaux de la présente campagne. Si tel est le cas, on prévoit une légère intensification du commerce mondial.

Les emblavures canadiennes de blé devraient décroître légèrement en raison des niveaux très bas des prix du marché. Le prix de vente du blé roux de printemps n°1 de l'Ouest canadien (en entrepôt dans les ports du Saint-Laurent) devrait fléchir et fluctuer entre 160$ et 180$ la tonne.

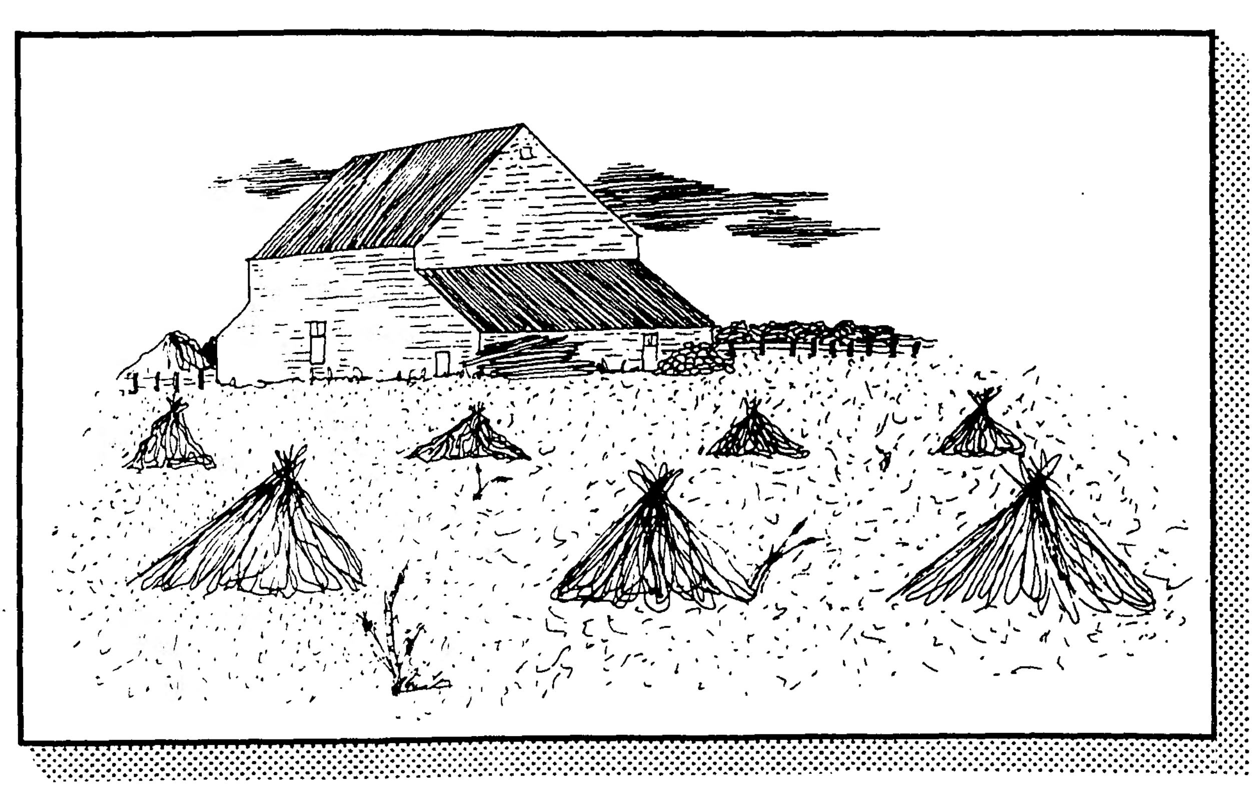
Par ailleurs, on s'attend à ce que les prix du blé fourrager restent relativement stables après leur recul spectaculaire du premier trimestre de 1987, où ils ont chuté dans la fourchette 70-90$ la tonne. Les prix du blé dur devraient également demeurer assez stables, variant de 180$ à 200$ la tonne.

Enfin, les prix du blé roux vitreux n°1 (aux ports du golfe du Mexique) ne devraient régresser que de 3 à 4% en 1987-1988, en regard du recul de 20% qu'ils ont subi l'an dernier.

Céréales secondaires: peu de changements

Les économistes fédéraux affirment qu'en 1987-1988, l'abondance des stocks continuera de hanter le secteur mondial des céréales secondaires. Bien que les conditions ne semblent pas aussi sombres qu'il y a plusieurs mois, on s'attend à ce que les disponibilités totales avoisinent de très près celles de l'an dernier.

Comme la qualité de la récolte de blé sera supérieure à l'échelle mondiale, la demande de céréales fourragères devrait être plus élevée qu'elle ne l'a été au cours des deux dernières campagnes. Par ailleurs, une plus petite quantité de blé sera classé dans la catégorie de blé fourrager.



On prévoit que le commerce mondial des céréales secondaires s'accroîtra de 3% en 1987-1988.

Les stocks mondiaux de fin de campagne en 1987-1988 devraient accuser un recul de 5%. C'est la première baisse depuis 1982-1983.

Les prix mondiaux pourraient reculer légèrement au cours de l'année par rapport aux niveaux de 1986-1987, mais plusieurs facteurs, dont la politique agricole du gouvernement américain, sont susceptibles d'affecter le marché.

L'utilisation intérieure devrait grimper de 2% et les secteurs des porcs et de la volaille devraient continuer sur leur lancée. On prévoit toutefois que les exportations reculeront de 16%, après une remontée d'importance en 1986-1987.

Les prix au comptant de l'orge (à Thunder Bay) devraient régresser d'une tranche de 18% par rapport à la moyenne de 83$ la tonne établie en 1987-1988. Cette baisse s'explique en grande partie par une diminution des paiements initiaux de la Commission canadienne du blé pour l'orge en 1987-1988.

La baisse des prix initiaux de l'orge et des autres céréales fourragères en 1987-1988 reflète la chute des cours des marchés mondiaux à laquelle on s'attendait. Quant aux prix du maïs à l'élévateur de Chatham, leur recul sera beaucoup moins important au cours de l'année à venir, car le gros de la baisse de prix pour cette céréale a eu cours la campagne dernière.

On prévoit que les disponibilités totales de céréales secondaires au Canada accuseront une baisse de 5%. Par ailleurs, les emblavures de céréales secondaires ne devraient pas être tellement différentes de celles de 1986-1987 en dépit du fléchissement des prix, mais des rendements plus près de la normale pourraient faire décroître la production de 10%.

Oléagineux

Comme l'élevage des bestiaux aux États-Unis, particulièrement des porcs et de la volaille, augmentera en 1987-1988, les prix du tourteau de soja pourraient se raffermir. Les cours des huiles comestibles ne seront guère différents des bas niveaux antérieurs en raison des abondants stocks américains d'huile de soja et des augmentations prévues de la production mondiale d'huile de palme et de colza.

La production américaine de soja devrait baisser quelque peu en 1987. De façon générale, les approvisionnements mondiaux et les disponibilités mondiales à l'exportation des tourteaux à haute teneur protéique devraient augmenter. Les prix canadiens du soja pourraient se raffermir quelque peu en raison de la hausse probable des cours du tourteau de soja. On s'attend à peu de changements du côté des prix de l'huile de cet oléagineux. Les superficies canadiennes de cette plante, en 1987, pouraient augmenter considérablement, puisque le rapport entre les prix du soja et ceux du maïs favorise décisivement la production de l'oléagineux et que les emblavures de blé d'hiver ont diminué, l'an dernier, en Ontario, d'environ 50% de ce qu'elles étaient normalement.

La situation actuelle (stocks modérément excessifs) ne devrait pas s'aggraver en 1987-1988 et on ne prévoit aucune baisse des prix.

Les disponibilités canadiennes de lin devraient être moins élevées et les stocks de report, le 31 juillet 1988, seront inférieurs aux stocks de début de campagne en 1987-1988. On s'attend à peu d'augmentations des prix canadiens du lin.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

ESPACE À LOUER
Téléphone: 423-5672

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
9634 - 142e rue
Centre d'Achat Crestwood
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.
Edmonton, Alta-#202, 8815-92e rue T6C 4J4 - Tél.:469-9694
Grande Prairie-#400, 9835-101e ave - Tél.:532-3587
Dawson Creek, C.B.-#19, 1405-102e ave - Tél.:782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060 avenue Jasper
Edmonton, Alberta Tél: 420-6850 T5J 3R8

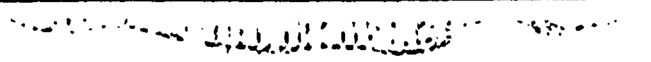
"Cadrin Denture Clinic".
Bernard Cadrin
Edifice G B . 9562 - 82e avenue
Entrée ouest, plancher principal
Bur 439-6189 Rés: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tel.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza,
8217 - 112e Rue

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue. Tél: 439-3797

Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202,10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104 ave & 120 rue
Edmonton (Alberta)
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN





Rappelez-vous!

LE JOUR DE TOMBÉE du FRANCO

est le

JEUDI, 4:30 P.M

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Grève du rail en août?

Les victimes: les céréaliculteurs

PIERRE BRAULT

Après être sorti un peu amoché de la dernière grève des postes, voilà que les Canadiens font face à une éventuelle grève des chemins de fer.

En effet, neuf syndicats du rail ont lancé l'avertissement qu'une grève dans ce secteur était inévitable. C'est fort d'un mandat de grève de 94% que le négociateur Armand Passaretti pourra continuer son travail de négociation.

Le conciliateur fédéral Douglas Stanley est à écrire son rapport au Ministre du travail Pierre Cadieux, ce qui veut dire que les syndiqués pourraient déclencher un arrêt de travail d'ici un mois. Ils ne seront en position de le faire que sept jours après le dépôt du rapport du conciliateur.

Les plus touchés par un tel arrêt de travail seront les agriculteurs et principalement les céréaliculteurs de l'Ouest. Ce qui incitera les différentes grosses coopératives à demander l'intervention immédiate du gouvernement fédéral pour mettre fin à la grève par une loi spéciale.

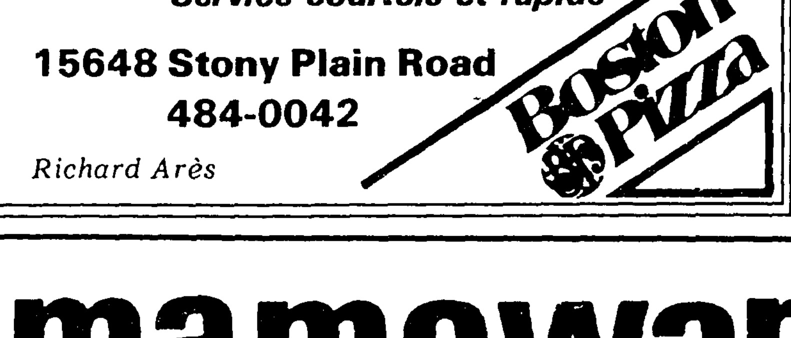
Les céréaliculteurs doivent livrer le plus de grain possible aux silos pour compenser pour les prix très bas. Une grève viendrait jouer un sale tour aux agriculteurs qui sont déjà en mauvaise position financière.



De plus la réputation du Canada comme respectant les délais de livraison serait ternie et en prendrait un mauvais coup.

Pour sa part l'industrie de l'auto est dans ses petits souliers. Les concessionnaires attendent la livraison des modèles 1988 et l'on sait que normalement en août c'est la fameuse vente des derniers modèles 1987 avant le lancement des nouveaux modèles. Mais advenant une grève tout serait probablement chambardé.

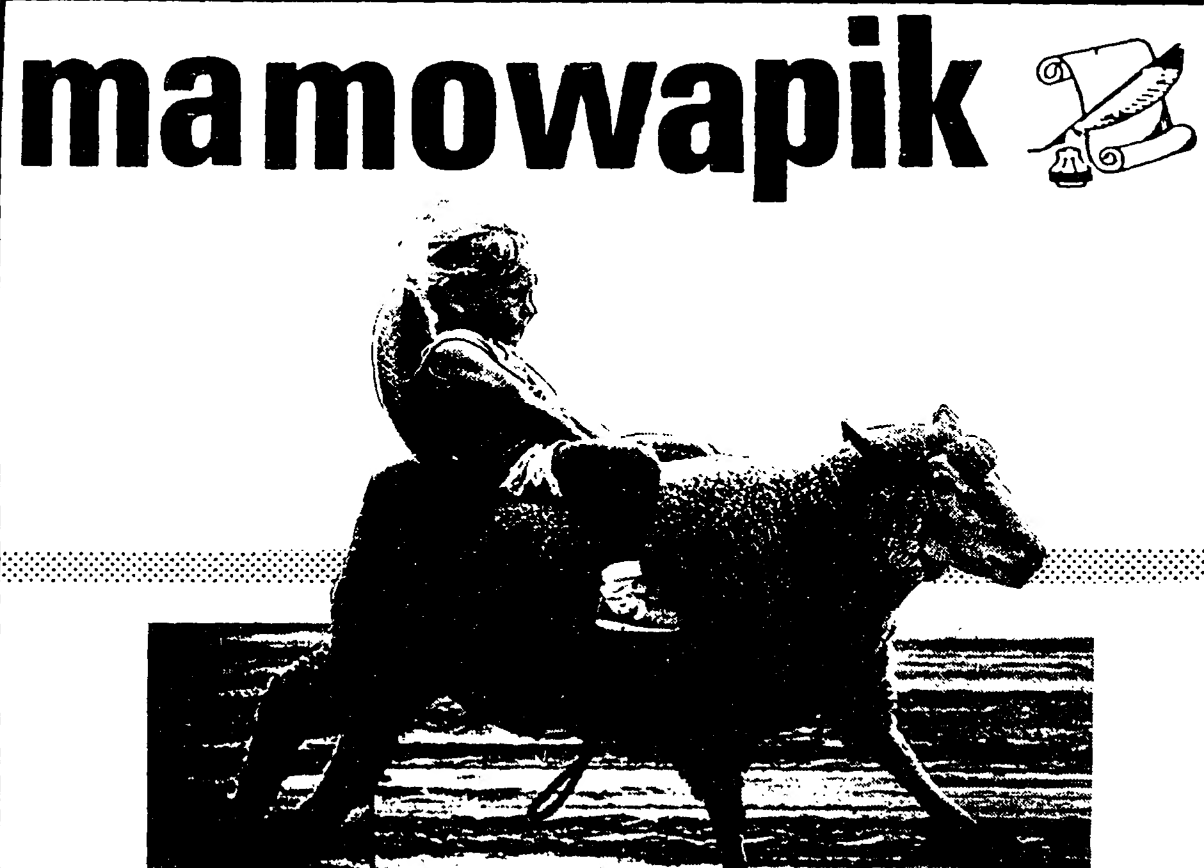
Tout ce qui reste à faire, c'est de se croiser les doigts et espérer un règlement de dernière minute, mais quand on sait que les compagnies veulent négocier des coupures de salaires et réduire la sécurité d'emploi, on peut s'attendre à tout de la part des deux parties impliquées.

Vous prévoyez changer d'adresse bientôt

Avisez-nous le plus tôt possible!

mamowapik



C'est une chose qui arrive si peu souvent!

Venez vous divertir au camp public francophone qui aura lieu du 31 juillet au 3 août à la mission du Lac-La-Biche. Soyez de la fête: joignez-vous à nos festivités entourant le 25e anniversaire du Pow-Wow de Lac-La-Biche. Profitez de l'occasion pour participer aux activités francophones organisées par les Acadiens du camp public.

Le 2 août, à compter de 18h, venez revivre l'histoire de la mission du Lac-La-Biche, recréée par les scouts et guides.

Ne manquez pas, à partir de 20h le spectacle de l'invité spécial JIM CORCORAN, artiste québécois, ainsi que les troupes de danses folkloriques françaises et autochtones.

La présence de M. Corcoran a été rendue possible grâce à une contribution du Bureau du Québec à Edmonton





Au Stampede de Calgary

CALGARY - Du 3 au 12 juillet, c'était le Stampede à Calgary. À cette occasion, on a dévoilé, devant le Pavillon de l'agriculture, au parc du Stampede, une sculpture intitulée «Notre sol - Notre avenir». Cette sculpture en bronze de trois mètres de haut est un hommage aux familles d'agriculteurs dont le travail ardu a transformé les prairies en une des régions agricoles les plus fertiles au monde. C'est un hommage qui revient en grande partie à des pionniers canadiens-français. (Photo: P. Granger)

Comité consultatif de la commission canadienne du blé

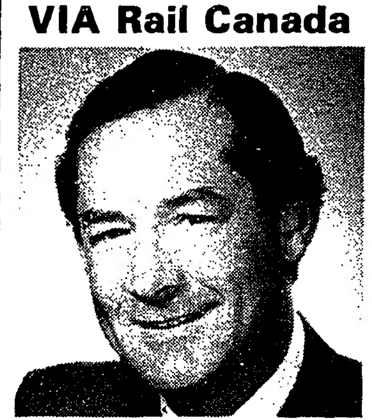
Nomination du comité de révision de la politique de contingentement

WINNIPEG – Le Comité consultatif de la Commission canadienne du blé vient de nommer un sous-comité chargé de la révision de la politique de contingentement de la Commission. La décision de conduire cette révision remonte au 4 juin, la dernière réunion du Comité. La nomination des membres a eu lieu lors de la réunion du 29 juin.

Le comité de révision de la politique de contingentement est composé de trois membres du Comité consultatif et de deux membres du personnel de la Commission du blé. Le Comité consultatif y est représenté par MM. Micheal Halyk de Melville (Saskatchewan), Avery Sahl de Mossbank (Saskatchewan) et Larry Maguire de Elgin (Manitoba), et la Commission du blé par Mme Pat Wallace, directrice des opérations, Division des Services ruraux, et Ian McCreary, un analyste au Directorat de la Planification.

Le Comité consultatif a demandé au groupe de délimiter son mandat et d'en présenter une première ébauche lors de la réunion du 28 juillet. Une fois adopté, le mandat et les renseignements quant à la manière dont les intéressés pourront contacter le comité de révision, seront publiés dès la réunion.

VIA Rail Canada



Denis de Belleval

M. Lawrence Hanigan, président du Conseil d'administration, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Denis de Belleval au poste de président-directeur général à compter du 1er juillet 1987.

Auparavant, M. de Belleval était président-directeur général de Ports Canada à Ottawa. Il a également occupé divers postes importants au sein du gouvernement du Québec, où il fut nommé successivement vice-président du Conseil du Trésor, ministre de la Fonction publique et ministre des Transports.

VIA Rail Canada est la société d'État responsable des services ferroviaires voyageurs d'un océan à l'autre.

Abonnez-vous au Franco!

Améliorations agricoles et coopératives de mise en marché

Élargissement du rôle de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles

OTTAWA - Le Bill C-78, présenté à la Chambre des communes par le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, propose d'élargir le rôle de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles en y apportant des modifications importantes.

«Ce projet de loi vise à étendre la portée de cette loi, explique M. Wise, et à en faire un instrument de crédit agricole plus souple et plus accessible».

La nouvelle Loi autorisera le ministre de l'Agriculture à garantir les emprunts à terme contractés par les agriculteurs auprès des banques à charte, des succursales du Trésor de l'Alberta et d'autres prêteurs désignés. Le taux maximal exigible sera le taux préférentiel plus 1%. Ces prêts pourront servir à l'achat de machines, d'instruments, d'animaux et de terres supplémentaires ou à des réparations importantes de l'équipement ou des bâtiments.

Une disposition capitale du Bill C-78 prévoit des garanties sur des prêts consentis aux coopératives établies par les agriculteurs pour transformer, commercialiser et distribuer leurs produits. Ce projet de loi vise à faciliter et à stimuler la diversification et la commercialisation dans le secteur agricole.

«En cette époque difficile que traverse l'agriculture, de dire le Ministre, il faut insister sur la mise en marché comme moyen d'assurer au secteur agricole une prospérité durable.

«Il est important d'encourager les agriculteurs à essayer de nouvelles façons de procéder, à produire de nouvelles cultures et à faire preuve d'imagination pour transformer et commercialiser ces récoltes» a ajouté M. Wise.

Le nouveau texte législatif sera dorénavant appelé Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et aux coopératives de mise en marché, pour refléter l'élargissement en cours.

D'autres modifications proposées visent à rendre la Loi plus souple afin qu'elle réponde aux nouveaux besoins financiers des agriculteurs.

Le bill suggère d'élever la limite de crédit de 100,000 à 250,000 dollars, vu les coûts de la machinerie et de l'équipement agricoles d'aujourd'hui.

Il propose également d'élargir la définition d'agriculteur pour inclure les producteurs qui travaillent à l'extérieur. Cette disposition se trouve à reconnaître les conditions financières dans lesquelles se trouvent de nos jours de nombreux agriculteurs qui désirent avoir un emploi d'appoint pour maintenir la viabilité de leur exploitation.

Une option de refinancement contenu dans le bill permettrait aux agriculteurs de consolider leurs emprunts. Lorsque le prêt refinancé prolonge le terme moyen des prêts originaux, le total des versements annuels sera moindre, ce qui augmentera les liquidités des agriculteurs.

Cette disposition autoriserait les agriculteurs ayant des emprunts non réglés à améliorer leurs liquidités en réduisant le nombre de paiements à verser et leur permettrait de faire des versements quand ils disposeraient d'une plus grande quantité d'argent, par exemple, au moment de la vente de leurs récoltes.

Elle permettra également aux agriculteurs de bénéficier provisoirement de possibilités d'emprunt à des taux d'intérêt bas ou nuls pour l'achat de machinerie agricole. À l'expiration de cette période, ils pourront effectuer un refinancement au moyen d'un prêt garanti au taux préférentiel plus 1%, ce qui leur sera avantageux.

«Je suis convaincu, affirme M. Wise, que toutes ces modifications permettront aux agriculteurs de garantir le capital d'emprunt d'une manière qui réponde à leurs besoins».

Le Bill C-78 propose aussi l'application de frais d'utilisation minimaux de 0,5%. Le principe des frais d'utilisation s'applique maintenant à une grande partie des services fournis par le gouvernement, et les petites entreprises les paient déjà pour les emprunts garantis en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Cette mesure tient compte des difficultés financières de nombreux agriculteurs en fondant ces frais, non sur les pertes les plus élevées subies dans le cadre du présent programme, mais sur les pertes les plus faibles prévues à long terme à mesure que s'améliorera la situation financière de l'exploitation.

Le Bill C-78 préconise également le partage des risques avec les établissements de crédit. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral garantit la totalité de tout emprunt consenti en vertu de la Loi. Ce bill propose que les établissements de crédit soient responsables de 5% de la perte de tout emprunt.

Rappelons que les bailleurs de fonds partagent depuis avril 1985 les pertes subies sur les prêts consentis aux petites entreprises.

«Il est normal, ajoute M. Wise, que les prêteurs qui sont protégés par des garanties partagent au moins une petite part de risques».

Cette mesure législative est le fruit d'un vaste examen entrepris par Agriculture Canada et de consultations effectuées auprès de la collectivité agricole.

«La Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, qui existe depuis plus de 40 ans, s'est avérée un instrument très utile aux agriculteurs. Mais les temps ont changé, souligne M. Wise. Notre gouvernement a reconnu la nécessité de réexaminer attentivement ce programme. Cela fait, nous prenons maintenant l'initiative d'effectuer les modifications nécessaires afin de mieux servir les intérêts de la collectivité agricole».



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a pour politique de fournir des services au public dans les deux langues officielles et se fait un plaisir de le faire.

En Alberta, les **Centres d'emploi du Canada** suivants offrent une gamme complète de services en français et en anglais à leur clientèle.

Edmonton

Centre-ville
10704, 102e rue
420-2280: Emploi
420-2207: Assurance-chômage
420-4030: La Planification de l'emploi

Ouest d'Edmonton
10158, 156e rue
489-2277

Sud d'Edmonton
6325, 103e rue
438-6610

Nord d'Edmonton
8103, 127e avenue
473-3800

Fort McMurray
10020, rue Franklin
743-2258

Grande Prairie
10801, 100e rue
532-4411

Peace River
9930B, 102e rue
624-4485

Calgary

Pour obtenir **tous** les renseignements relatifs à l'emploi et l'assurance-chômage en français veuillez composer le 292-4017.

Des fonctionnaires bilingues sont aussi à votre service sur demande dans les bureaux d'emploi énumérés ci-dessous:
Centre-ville
220,4e avenue sud-est

Est de Calgary
4909, 17e avenue sud-est

Sud de Calgary
7015, McLeod Trail

Nord de Calgary
1701, rue Centre nord-ouest

Banff
100, rue Buffalo
762-4200

St-Paul
5105, 50e avenue
645-4428

Bonnyville
services itinérants:
lundi et mercredi
9h à 12h / 13h à 15h
826-4517

Aidez-nous à vous bien servir dans la langue de votre choix. Utilisez nos services bilingues.



AU JEU avec PETRO-CANADA

Économisez jusqu'à 10 $ chez McDONALD'S



Vous recevrez bientôt votre livret de bons «AU JEU»... Des économises à coup sûr!

Votre livret de bons «AU JEU» de Petro-Canada sera bientôt à votre porte! Profitez-en pour économiser à coup sûr chez McDonald's.

Il vous suffit de faire estampiller une des cases d'un bon chaque fois que vous faites le plein dans une station-service Petro-Canada ou Gulf participante de l'ouest du Canada. Plus vous avez d'estampilles, plus vous économisez! Cinq estampilles sur un même bon, soit un grand chelem, vous permettent d'économiser 2 $ chez McDonald's.

Vous recevrez une estampille chaque fois que vous achetez au moins 25 litres de carburant et que vous donnez 1 ¢ pour favoriser le baseball chez les jeunes.

Vous pouvez échanger vos bons dûment validés dans tout restaurant McDonald's. Et vous pouvez même tous les utiliser en une seule occasion pour obtenir 10 $ de rabais.

Surveillez l'arrivée de votre livret de bons «AU JEU» à partir du 14 juillet. Ou demandez-en un dans un restaurant McDonald's ou à votre détaillant Petro-Canada ou Gulf participant de l'ouest du Canada. Les livrets de bons seront disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Des économies à coup sûr vous attendent!

Les bons «AU JEU» permettent à tous les Canadiens de gagner!

L'offre de bons «AU JEU» sert à favoriser la pratique d'un grand sport chez les jeunes Canadiens. Votre don de 1 ¢ par estampille est versé au baseball chez les jeunes. Et, pour chaque bon dûment estampillé, Petro-Canada et McDonald's feront une contribution chez les jeunes de votre région.



*Marque de commerce de la Corporation Gulf Canada, utilisée par l'usager inscrit Petro-Canada Inc.
*Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark
©Marque déposée de McDonald's Corporation.



La production de viandes rouges continuera d'être rentable

D'après les économistes d'Agriculture Canada, la production du boeuf continuera d'être rentable, car l'offre de boeuf et les prix des aliments fourragers en général demeureront vraisemblablement peu élevés. Toutefois, la remontée de l'offre totale de viande pourrait modérer la progression des prix à l'automne.

Le secteur ovin se caractérisera par une baisse de l'offre canadienne, une demande variant de soutenue à croissante et la persistance de prix élevés à la production.

L'offre de boeuf restera basse

Les économistes fédéraux s'attendent à ce que le cheptel continue de s'accroître à cause de la hausse des prix des bovins d'embouche, reflétant des prix de bovins d'abattage plus fermes, et de la faiblesse des cours des céréales fourragères, deux facteurs qui jouent un rôle clé dans la rentabilité de la production de boeuf d'embouche.

Comme il faut un certain temps avant que les effectifs ne s'accroissent, l'offre de boeuf continuera d'être réduite cette année et l'an prochain, alors que les approvisionnements de porc et de volaille augmenteront.

D'après les économistes, la production canadienne de boeuf fléchira de 5% au deuxième trimestre de cette année et les prix se situeront en moyenne entre 91$ et 94$ les 100 livres. Au cours du troisième trimestre, la production pourrait décroître de 6%, et les prix se situer dans la fourchette de 89$ et 93$ les 100 livres. Pour ce qui est du quatrième trimestre, on prévoit une baisse de 8% de la production et des prix se situant en moyenne entre 86$ et 90$ les 100 livres.

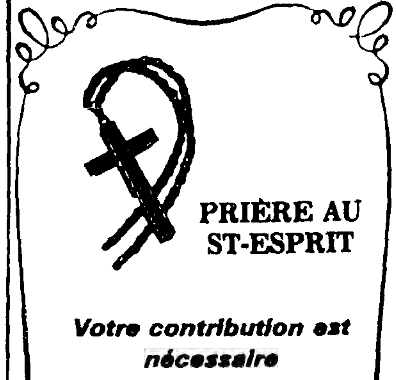
Pour 1987, on prévoit une production qui se situerait en moyenne à 6% en deça du niveau de 1986. Et elle pourrait accuser un recul additionnel de 4% en 1988.

Les prix pourraient s'établir en moyenne dans la fourchette de 87$ et 91$ les 100 livres pour 1987.

L'un des facteurs les plus importants qui influent sur la situation mondiale du boeuf est l'abondance des stocks de la CEE, qui freine la remontée des prix mondiaux. Cette situation nuit au commerce du boeuf sur les marchés mondiaux et on ne s'attent à aucun changement à court terme.

Le Canada peut s'attendre à ce que ses importations de boeuf habillé en provenance de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis augmentent par rapport aux niveaux de l'an dernier.

Selon les prévisions, la profitabilité de la production de boeuf continuera à être favorable d'ici la fin de l'année. Cependant, les recettes de l'engraissement du boeuf, plus tard cette année, pourraient subir la pression des prix plus élevés des bovins d'embouche du début de l'année et peut-être des prix plus faibles des bovins d'abattage de cet automne.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Votre contribution est nécessaire

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

Le Franco-Albertain
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **I.B.**

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L.L.

PROFESSIONNELS



ACCORDEUR DE PIANO
11309, 125e rue, Edmonton (Alberta) T5M 0M8
Téléphone: (403) 454-5733
Déry Piano Service
J.A. Déry R.T.T. Denis Busque R.T.T.

Mary T. Moreau, LL. B.
avocate
Frohlich, Irwin et Rand
423-1984
747, 10104, 103e avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500 Banque de Montréal
10199, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

COMMERÇANTS
LE PUBLI-REPORTAGE
dans
LE FRANCO



C'est pour vous!

Le Franco vous propose une forme de publicité des plus efficaces: **Le Publi-reportage.**

Quand devriez-vous utiliser le Publi-reportage?
Pour souligner soit une ouverture, un anniversaire, un déménagement, une rénovation, un agrandissement ou tout simplement pour le lancement d'une campagne publicitaire.

Qu'est-ce qu'un Publi-reportage?
Avant tout, un curriculum vitae de votre commerce, mais il a aussi l'avantage de vous situer dans votre milieu, et de vous faire reconnaître par l'ensemble des lecteurs du **Franco.**

COÛT: $480 incluant: *La rédaction du texte*
La prise de photos
La conception
Le montage

Utilisez-le, c'est un outil indispensable à votre campagne de publicité actuelle!

On s'en parle du Publi-reportage dans

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Pour plus d'informations, composez le ***423-5672***

Agriculture Canada

Canadian Grain Commission — Commission canadienne des grains



À l'attention des:
Détenteurs d'intruments émis par les titulaires de permis en vertu de la Loi sur les grains du Canada

Le permis pour le silo de conditionnement sousmentionné, délivré antérieurement par la Commission canadienne des grains, a expiré le 31 mai 1987.

N° de permis	**Genre**	**Exploitant - Titulaire de permis**
PR0001050	Silo de conditionnement	Alberta Linseed Inc.

Au 1er juin 1987, une nouvelle société, Alberta Linseed (1986) Inc., a entrepris le fonctionnement des installations de conditionnement à Medicine Hat en Alberta. La Commission canadienne des grains a délivré un permis de silo de conditionnement à ce nouvel exploitant qui assumera les obligations impayées du titulaire de permis précédent.

Les détenteurs d'instruments émis par la Alberta Linseed Inc. et la Alberta Linseed Oil Co. Ltd. peuvent recevoir le paiement total du nouvel exploitant ou peuvent échanger leurs instruments pour un récépissé de grain émis par la Alberta Linseed (1986) Inc. Les détenteurs d'instruments impayés, s'il y en a, qui n'ont pas reçu le paiement pour leur grain ou pour un récépissé de grain émis par le nouveau titulaire de permis devraient aviser la Commission canadienne des grains d'ici le 31 août 1987.

Prière de faire parvenir tout avis au:
Registraire et Agent d'octroi des permis
Commission canadienne des grains
Division de l'Économie et de la Statistique
303, rue Main, pièc e 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les permis délivrés le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de permis en vertu de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-2789.

Canada

IMAGES D'AUTREFOIS



L'Immaculata, bateau appartenant à Mgr Breynat, au début des années 1940, probablement à Fort Good Hope. On voit sur la photo des Soeurs Grises, des prêtres, des frères convers et des laïcs qui utilisaient le bateau comme moyen de transport. À noter que l'Immaculata poussait une barge chargée de marchandises. Renseignements gracieusement fournis par le père Maurice Beauregard, o.m.i., et le frère Michel Dabrowski. Photo A 12 039, aux Archives provinciales de l'Alberta.

Claude Roberto

À l'horaire cette semaine

****

Samedi 18 juillet

08h30 Casper
09h00 Les contes de la forêt verte
09h30 Candy
10h00 Pacha
10h30 L'Escapade
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h30 Ciné-Famille
15h30 Durrell en Russie
16h00 Le Téléjournal
16h05 Fenêtre sur le monde
16h30 Le monde merveilleux de Disney
17h30 Baseball des Expos: Les Braves d'Atlanta vs les Expos de Mtl.
20h00 Le Téléjournal
22h20 Les Nouvelles du Sport
20h34 Univers inconnus
21h34 Grand Prix de Formule I
22h35 Télé-sélection: La Toile d'araignée. (Drame policier) (Amér.75)

****

Dimanche 19 juillet

08h30 Woody le Pic
09h00 Rémi
09h30 Grisu, le petit dragon
09h45 Roquet Belles Oreilles
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Films d'art
12h00 La semaine verte
13h00 Rencontres
13h30 Propos et confidences
14h00 Football professionnel canadien
16h30 Regards sur la nature
17h00 Second regard
18h00 Une terre, une conquête
19h00 Les Beaux dimanches: Émotion en mouvement
20h00 Le Téléjournal
20h20 Les Beaux dimanches: L'Été 36. (Comédie sentimentale) (Fr.-Esp.-Belge 85)
23h50 Ciné-Club: L'Ile nue. (Documentaire poétique) (Jap. 61)

****

Lundi 20 juillet

11h15 Caliméro
11h30 Mon ami Guignol
11h45 Madame Pepperpote
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays. De Trois-Rivières
14h00 Cinéma: L'Ile des adieux
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Les maîtres de l'animation. Japon
19h30 Festival Hitchcock: Soupçons. (Drame psychologique) (Amér. 41)
22h00 Le Téléjournal
22h20 Le Point
23h00 Cinéma: Le Septième Juré. (Drame psychologique) (Fr. 62)

****

Mardi 21 juillet

11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 Lucie, la terrible
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays. De Rivière-du-Loup
14h00 Cinéma: Le Bossu
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les nouvelles aventures de Popeye
17h00 Vietnam
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Louisiane (1ère de 3)
21h00 Dallas
22h00 - 22h20 Voir lundi
22h40 Cinéma: Les filles du code secret (Film d'espionnage) (Brit. 67)

****

Mercredi 22 juillet

11h15 Grisu, le petit Dragon
11h30 Prince noir
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un Pays. D'Edmonton
14h00 Le temps de vivre
15h30 Le paradis des chefs
16h00 Fraggle rock
16h30 Il était une fois l'espace
17h00 Histoires de l'histoire
18h00 L'Alberta Ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Le Baseball des Expos: les Astros de Houston vs les Expos de Mtl.
21h30 Festival international de Jazz de Montréal
22h00 - 22h20 Voir lundi
22h40 Cinéma: La grande bagarre de Don Camillo (Comédie satirique) (Fr.-It. 53)

****

Jeudi 23 juillet

11h15 Caliméro
11h30 Pacha
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: De Rouyn-Noranda
14h00 Cinéma: Christine
16h00 Fraggle Rock
16h30 Daniel Bertolino, l'exploration et vous. Le Brésil (dern. de 2)
17h00 Histoire des Inventions
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Génie en herbe. Série internationale
19h30 Les grands films: Vol-au-dessus d'un nid de coucou. (Comédie dramatique) (Amér. 75)
22h00 - 22h20 Voir lundi
22h40 Cinéma: La tulippe noire. (Aventures de cape et d'épée) (Fr.-It.-Esp. 64)

****

Vendredi 24 juillet

11h15 Mon ami guignol
11h30 Orzowei ou l'enfant de la forêt
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: De Jonquière
14h00 Histoire de la marine
15h00 Regards sur la nature
15h30 Roquet Belles oreilles
16h00 Fraggle Rock
16h30 Demetan, la petite grenouille
17h00 Cap Danger
17h30 L'Alberta ce soir
18h00 Football professionnel canadien
20h30 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
21h30 Palme d'or
22h00 Nuit blanche
22h30 Le Téléjournal
22h50 Le Point
23h10 Cinéma: La revanche (Comédie) (Fr. 81)

Soupçons
Festival Hitchcock
Lundi à 19h30
Le drame psychologique *Soupçons (Suspicion)*, réalisé en 1941, durant la Seconde Guerre mondiale, sera à l'affiche du *Festival Hitchcock*, lundi à 19h30.
Bâti d'après le roman «Before the Fact» de Francis Iles, ce suspense baigne dans un climat d'inquiétude et d'angoisse et met en vedette Cary Grant, Joan Fontaine et Cedric Hardwicke.

Reflets d'un pays
Mercredi à 13h
D'Edmonton. Visite du centre commercial West Edmonton Mall. Une équipe de plongeurs nous entraîne au fond du lac Patricia, près de Jasper. Entraînement de parachutistes d'un régiment des Forces armées canadiennes.



La télévision de Radio-Canada
Alberta

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Le Centre de l'Éducation permanente Région de Rivière-la-Paix

recherche

un(e) coordonnateur(trice)

pour un travail à demi-temps

Entrée en fonction: le **17 août 1987**

En plus de très bien connaître le milieu francophone de la région de Rivière-la-Paix, le(la) candidat(e) devrait être bilingue et posséder de l'expérience dans le domaine de l'éducation aux adultes. Le salaire est à discuter.

Si ce poste vous intéresse et que vous possédez les compétences et les qualités mentionnées ci-haut, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante d'ici le **20 juillet 1987.**

Le Centre de l'Éducation permanente
Région de Rivière-la-Paix
Case postal 386
Falher (Alberta)
TOH 1MO

Pour plus d'information, veuillez appeler Jean Johnson au 523-6690

Offre d'emploi
ADMINISTRATEUR(TRICE)

La Société Joseph Breton est à la recherche d'un(e) administrateur(trice) à temps plein.

La Société administre la Villa Pascal, un foyer de soins pour 40 personnes âgées.

Fonctions principales:
- Gestion générale de Villa Pascal, dans les limites du budget d'opération et des politiques établies par le Conseil d'administration.
- Préparer et présenter les rapports financiers mensuels et annuels.
- Agir comme secrétaire auprès du Conseil d'administration.
- Diriger le personnel.

Exigences:
- Bonne connaissance des deux (2) langues officielles du Canada.
- Posséder un minimum de deux années d'expérience en administration.
- Habileté à oeuvrer avec le public.

Salaire: Négociable selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à:

Jean Roy
Delmas, Saskatchewan
SOM OPO
Tél.: (306) 445-6538

Offre d'emploi (Temps partiel)
COORDONNATEUR(TRICE)
de la «39ième Cabane à sucre» d'Edmonton

Fonctions:
Le (la) candidat(e) exécutera une variété de tâches telles: la coordination, l'administration, la publicité et autres...

Exigences requises:
- *Bonne présentation;*
- *Maîtrise du français et de l'anglais;*
- *Habileté à travailler en équipe;*
- *Capacité d'organisation;*
- *Connaissance du milieu francophone albertain;*
- *Expérience en planification d'activités culturelles, théâtrales et musicales.*

Salaire:
À discuter

Durée du contrat:
Septembre 1987 à mars 1988



Faire parvenir votre curriculum-vitae au:

Bureau de direction
Comité de la Cabane à Sucre
L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925, 81ème Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Offre d'emploi (temps partiel)
ENSEIGNANTE

programme d'enrichissement pour francophones de la maternelle à la 3ème année **à l'école Immaculée Conception** de **Peace River**

Toute personne intéressée devrait communiquer avec:

Dr. Thomas D. Halbert
Surintendant des écoles
Commission scolaire catholique de North Peace
Boîte postale 35
Peace River (Alberta)
TOH 2XO

Téléphone: ***(403) 624-3956***
Date limite le ***22 juillet 1987***

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Conseiller en Technologie
(Saskatoon, Saskatchewan)

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Bureau du développement industriel est à la recherche d'un Conseiller en technologie à Saskatoon qui sera éventuellement appelé à coordonner les activités du BDI/PARI dans la province de la Saskatchewan. Les fonctions attachées à ce poste sont de faire connaître la technologie actuelle aux petites et moyennes entreprises, leur en faciliter l'accès et l'utilisation; visiter les entreprises, les aider à résoudre leurs problèmes industriels; aider à améliorer leur productivité, leur rentabilité et leur contrôle de qualité; sensibiliser les entreprises aux programmes du CNRC et aux autres programmes gouvernementaux d'aide à l'industrie.

Les personnes intéressées devraient posséder un diplôme universitaire en génie ou en sciences, et au moins huit années d'expérience industrielle pertinente, d'excellentes capacités organisationnelles et une bonne connaissance de l'industrie canadienne. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Le traitement sera en fonction de la formation et de l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet au: **Gestionnaire, Bureau d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0R6.** Mentionner la référence IDO-86-12 (EFA).

Canada

Faculté Saint-Jean University of Alberta

est à la recherche d'une

Réceptionniste/Secrétaire

Responsabilités:
- Répondre au téléphone;
- Donner des renseignements au sujet des cours offerts par l'Éducation permanente;
- Inscrire les étudiants;
- Aider à la préparation de la publicité;
- Assister les secrétaires dans leurs tâches cléricales.

Qualifications:
- 12e année;
- 3 ans d'expérience;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais;
- La connaissance des micro-ordinateurs et du traitement de texte serait un atout.

Rémunération:
1 366$ à 1 716$ par mois selon l'expérience et les qualifications.

Le candidat doit être prêt à faire des heures supplémentaires selon les exigences du travail.

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 31 juillet 1987*** *à:*

Dr Jean Watters, Directeur
Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406, 91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582

Le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse

Financement d'un centre scolaire communautaire francophone

HALIFAX - Le secrétaire d'État du Canada, M. David Crombie, et le ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, M. Thomas McInnis, ont annoncé que les deux paliers de gouvernement avaient convenu de financer la construction et l'équipement d'un centre scolaire et communautaire intégré devant desservir la communauté francophone de la région de Halifax-Dartmouth.

Le coût du projet est évalué à 8,6 millions de dollars répartis sur trois ans et sera partagé par les deux gouvernements à raison de 4,3 millions chacun, conformément à l'entente bilatérale fédérale-provinciale sur les langues officielles dans l'enseignement.

On prévoit que le centre, qui desservira les 8 000 francophones de la région, ouvrira ses portes en septembre 1989. Le centre dispensera l'enseignement en français, de la maternelle jusqu'à la 12e année, à une clientèle scolaire estimée à 600 étudiants. Il sera de plus aménagé pour permettre la tenue d'activités culturelles et communautaires en français.

C'est à la demande de la province que le gouvernement fédéral a accepté de contribuer à part égale aux coûts de construction du centre.

«Ce projet nous apparaît une étape importante et essentielle en vue de donner à la population francophone de la Nouvelle-Écosse la pleine accessibilité à des services d'enseignement en français», ont déclaré les ministres.

«Nous devons exprimer toutes nos félicitations au gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour la volonté et la détermination qu'il a manifestées dans la mise sur pied de cet établissement scolaire et culturel francophone dans la région de Halifax-Dartmouth, a ajouté M. Crombie. L'éducation et la culture sont deux éléments indispensables à l'épanouissement des communautés francophones du pays».

Pour sa part, M. McInnis a déclaré: «La Nouvelle-Écosse est heureuse de franchir une nouvelle étape qui s'ajoute à un ensemble de mesures qui ont été mises en place dans la province pour accroître l'éventail des choix éducationnels et culturels offerts à la population acadienne».

Le centre aura une superficie total de 77 000 pieds carrés. Il comprendra 20 salles de classe régulières et deux classes de maternelle. Il offrira de plus une salle d'ordinateurs, une bibliothèque, un gymnase, une salle de musique, un laboratoire pour l'enseignement des sciences, une cuisine et une cafétéria, et sera aménagé pour accueillir les activités culturelles de la communauté.

Nécrologie



Marcel Bruno Moquin
1917 - 1987

† - C'est avec regret que la famille Moquin annonce le décès de Marcel Moquin, frère de Louis-Philippe Moquin. Il laisse dans le deuil, outre son frère Louis-Philippe et sa belle-soeur Lucille, quatre neveux et une nièce: Gérard de Bonnyville, Jacques et Jean-Louis d'Edmonton, Henri de Winnipeg et Denise d'Abbotsford, C.-B., ainsi que de nombreux parents au Québec, dont quatre soeurs: Madeleine (Mme Gariépy de Québec), Eustelle, religieuse chez les Dames de la Congrégation à Montréal, Marguerite (Mme Cimon de Sorel) et Jeanne (Mme Mona de Montréal). Cinq frères et deux soeurs sont décédés antérieurement: Gustave, Raoul, Georges, Lucien, Charles, Cécile et Athala. Son décès touche, d'une façon particulière, la famille de Jean-Louis qui occupait une place spéciale dans le coeur de Marcel.

Demeuré célibataire, Marcel considérait nombre d'amis à Donnelly comme faisant partie de sa famille.

Marcel arriva à Donnelly en 1933. Il y vécut jusqu'en septembre 1939. C'est à cette date qu'il s'enrôla comme «volontaire» dans l'Armée canadienne où il fit carrière jusqu'en avril 1945. Décoré à cinq occasions, il demeurait fier d'avoir servi son pays durant le conflit en Europe.

Après avoir passé une dizaine d'années peu heureuses à Montréal, il revint à Donnelly en novembre 1955. On lui reconnaissait un grand talent d'ouvrier à tout faire dans la construction et la rénovation de bâtiments de tous genres.

Ses derniers jours s'écoulèrent au Pavillon Col. Mewburn, à Edmonton, où il décéda le vendredi 2 juillet 1987, à l'âge de 69 ans.

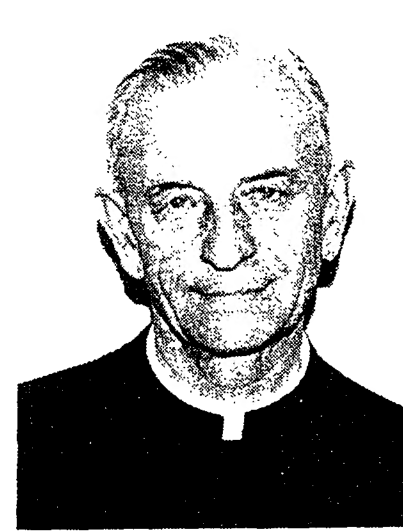
Une cérémonie religieuse, présidée par le Père Roger Prieur et l'Aumônier McCarthy du Pavillon Mewburn, regroupait une soixantaine de parents et amis. Les membres de la Légion canadienne, Section Montgomery, saluèrent le drapeau du Canada qui recouvrait le cercueil du vétéran Moquin.

L'inhumation eut lieu au champ d'honneur du cimetière St-Joachim, à Edmonton.

La famille Moquin désire exprimer sa reconnaissance à tous les parents et amis qui, par leurs prières et leur présence, sont venus rendre un dernier hommage à Marcel.

Jacques Moquin

†-†-†-†-†-†



Le R.P. Louis-Clément Latour o.m.i

† - Le Père Louis-Clément Latour, o.m.i., est décédé à l'hôpital Sturgeon de St-Albert le vendredi 3 juillet, des suites d'une défaillance cardiaque.

Cette nouvelle a plongé dans une grande consternation tous ceux et celles qui avaient connu cet homme qui avait la réputation d'un religieux exemplaire et qui n'avait que des amis.

Né à St-Jérôme (Québec), le 10 avril 1915, le Père Latour était entré chez les Oblats le 10 août 1934 au noviciat de St-Laurent (Manitoba). Il marchait ainsi sur les traces de deux de ses frères, le Père Conrad Latour et le Père Georges-Marie Latour, tous deux décédés.

Il fit ses études théologiques au scolasticat de Lebret (Saskatchewan), et fut ordonné prêtre le 29 juin 1940. Il a exercé son ministère à différents endroits de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il fut notamment directeur de l'école de l'Orphelinat catholique de Prince-Albert (1947-50), économe provincial (1950-53), directeur de l'école indienne de Duck Lake (1953-57), puis de nouveau directeur de l'école indienne de Blue Quills (1957-62).

Par la suite, il fut économe de la Maison des retraites de St-Albert, de nouveau directeur de l'Orphelinat de Prince-Albert, administrateur de la résidence Ermineskin de Hobbéma, vicaire à la paroisse Ste-Famille de Calgary, chapelain à l'hôpital Charles Camsell et au Foyer Youville de St-Albert, etc.

Le dernier poste du Père Louis-Clément Latour a été le Foyer Grandin de St-Albert, résidence d'Oblats à la retraite, où il est arrivé en 1972. Il y a donc passé les quinze dernières années de sa vie, dont neuf comme supérieur.

Partout où il est passé, le Père Latour a laissé le souvenir d'un homme affable, calme, très attentif aux autres. Malgré une santé qui n'a jamais été bonne, il était d'un dévouement inconditionnel. Une religieuse qui l'a bien connu avait écrit à son sujet: «Un homme comme celui-là est vraiment un signe, un témoin de l'Évangile. C'est un religieux sans reproche, un Oblat jusqu'à la moëlle, un homme donné, tout en étant un parfait gentilhomme».

Les funérailles du Père Latour ont eu lieu le mardi 7 juillet à St-Albert. Il a été inhumé au cimetière oblat du même endroit.



À quand le droit de gestion scolaire?

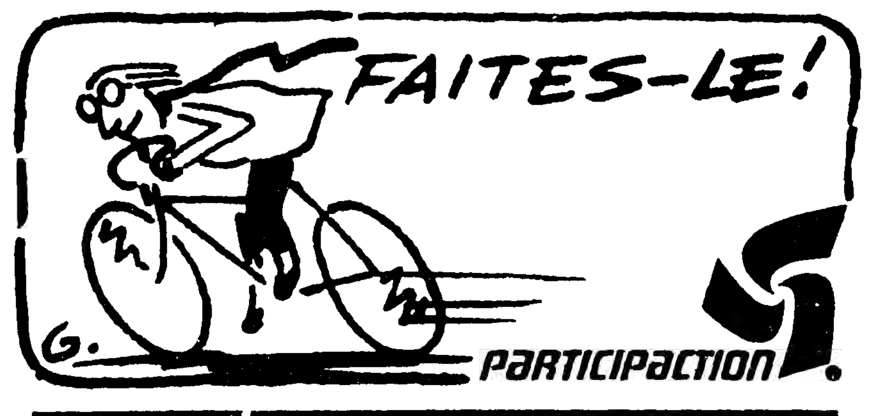
Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011 - 114e rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9 Muir Drive
St-Albert
458-2222

265 rue Fir
Sherwood Park
464-2226





Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-dessous mentionnés, adressées au Chef, Politique de contrat et Administration, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h, (H.N.R.) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés ci-après, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

N° 621137 - pour GARDE CÔTE CANADIENNE
Fort Chipewyan (Alberta)
Réparations du quai

Date limite: **11 août 1987**
Dépôt: **Aucun**

On peut se procurer les documents de soumission à la pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); aux bureaux des Travaux publics Canada à Yellowknife, Fort Smith, Inuvik et Hay River (T.N.-O.). Les documents de soumissions peuvent être examinés au bureau de l'Association de la construction à Edmonton (Alberta) et Yellowknife (T.N.-O.).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Offre d'emplois

Le théâtre **Boîte à Popicos** est à la recherche de personnel compétent et dynamique pour assurer le bon fonctionnement de sa saison 1987-88.

Types d'emplois:

- un(e) gérant(e) pour le théâtre Popicos (temps plein)
- un(e) régisseur(e) de tournée (temps plein)
- un(e) technicien(ne) pour le théâtre (temps partiel)
- un(e) responsable de la cantine (temps partiel)

Période d'emploi:

Du 7 septembre au 27 mars 1988

Envoyez votre Curriculum vitae à:

Boîte à Popicos
Att. de: Nathalie Rousseau
8520, 91e rue
Edmonton (Alberta) T6C 3M9
ou
téléphonez au ***469-7193***

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-dessous mentionnés, adressées au Chef, Politique de contrat et Administration, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h, (H.N.M.) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés ci-après, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

N° 611911
Yellowknife (T.N.-O.)
Peinture extérieure pour propriétés de la Couronne
Maisons et édifices 1987/88

Date limite: **5 août 1987**
Dépôt: **Aucun**

N° 611912
Yellowknife (T.N.-O.)
Peinture intérieure pour propriétés de la Couronne
Maisons et édifices 1987/88

Date limite: **5 août 1987**
Dépôt: **Aucun**

On peut se procurer les documents de soumission à la pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); aux bureaux des Travaux publics Canada à Yellowknife, Hay River, Inuvik et Fort Smith (T.N.-O.); et peuvent être examinés au bureau de l'Association de la construction à Edmonton (Alberta) et Yellowknife (T.N.-O.).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de documents de soumission requis, sous la forme d'un chèque payable au Receveur général du Canada.

No de DOSSIER: SP4612

PROJET: Déplacement de la ligne de transfert de carburant pour les avions à réaction, services combinés à la section de cargo à l'Aéroport International de Calgary (Alberta).

Date limite: 4 août 1987 **Dépôt:** Aucun

Informations techniques: DelCan Deleuw Cather, Western Ltd. Calgary (Alta.)
Attention de: Peter Gigliotti, Ing. P.,
Téléphone (403) 276-9861

Informations pour l'offre: D. Huckin, gérante des contrats, téléphone (403) 420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux **deux** bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver, aux Services des plans de construction - Burnaby et à l'Association de la construction de Calgary.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469.

No de DOSSIER: SP4616

PROJET: Pavage divers à l'Aéroport de Lethbridge, Lethbridge (Alberta)

Description des travaux: Les travaux consistent à refaire approximativement 6 200 mètres carrés de route, 1 500 tonnes d'un mélange de béton et d'asphalte chaud et divers travaux de trottoirs et clôtures.

Date limite: 30 juillet 1987 **Dépôt:** Aucun

Informations pour l'offre: D. Huckin, gérante des contrats, téléphone (403) 420-3933

Informations techniques: Gord Harrison, officier de projets, téléphone (403) 250-0287

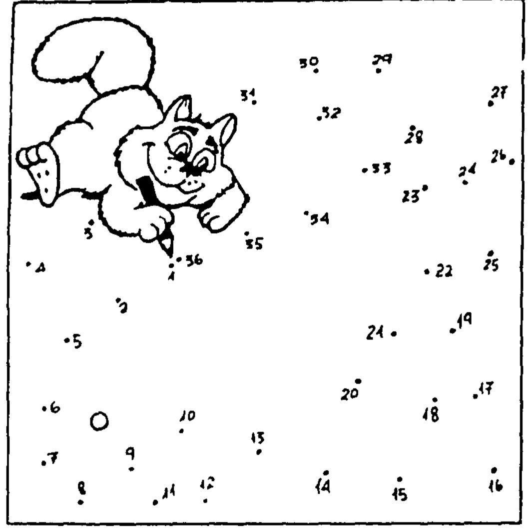
Les documents de soumission peuvent être examinés aux **deux** bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver, aux Services des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction de Calgary et à l'Association de la construction de Lethbridge.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies.

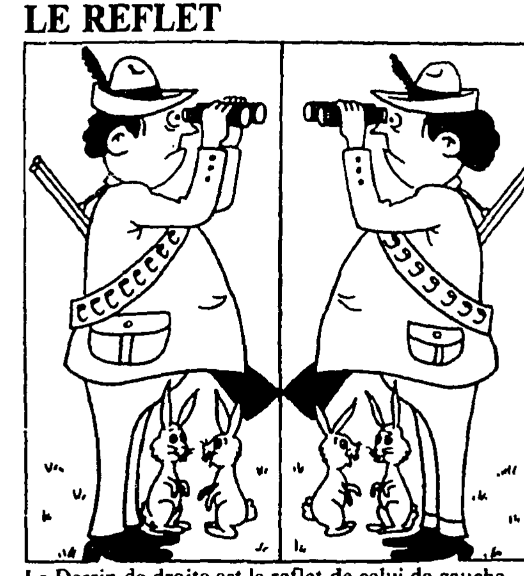
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.





Relie les points numérotés.

LE REFLET



Le Dessin de droite est le reflet de celui de gauche. Il comporte sept différences. Trouve-les.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UNE AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1987-59. Suite à son avis d'audience publique CRTC 1987-48 du 22 mai 1987, relativement à une audience publique devant débuter le 20 juillet 1987 au Centre de conférences, Phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.), le Conseil annonce ce qui suit: **L'ARTICLE SUIVANT EST MODIFIÉ ET LE CHANGEMENT EST:** Première partie - article 6. VIDÉOTRON LTÉE (871227500) «TÉLÉ DES JEUNES». Demande de renouvellement de la licence de radiodiffusion du service d'émissions jeunesse de langue française «Télé des Jeunes». Ce service avait été autorisé, avec participation à la propriété de l'industrie de la télédistribution, en vue de dispenser 98 heures par semaine d'émissions à titre expérimental et pour une courte période se terminant le 31 août 1987 et il fut offert aux télédistributeurs autorisés de la province de Québec seulement. **Le service continuerait d'être offert dans la province de Québec sur une base optionnelle et serait financé en vertu d'un prix de gros de 0,25¢ par abonné, par mois.**

Canada



COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DE 1987

Le Comité Mixte Spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur l'entente constitutionnelle 1987 entendra des témoins qui veulent s'exprimer sur le document intitulé "Entente constitutionnelle de 1987 signée à Ottawa le 3 juin 1987 par les premiers ministres du Canada", dont des copies ont été déposées au Sénat et à la Chambre des communes le 3 juin 1987.

Les individus et les organismes sont invités à faire parvenir leurs opinions par écrit et faire part de leur demande de comparaître, aux cogreffiers du Comité, dans le plus bref délai possible, au plus tard le 22 juillet 1987.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des mémoires peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Si possible, les mémoires doivent être dactylographiés sur papier de 28 cm par 22 cm avec marges de 3 cm par 2 cm.

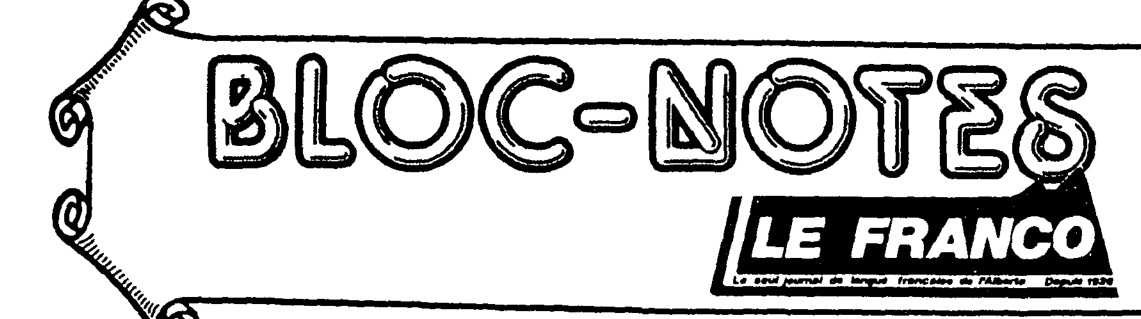
La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité, sauf sur demande expresse, à l'heure de la soumission.

Les témoins invités à comparaître devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront fait parvenir leurs opinions par écrit ou faire part de leur demande de comparaître.

Tout mémoire, toute correspondance ou toute demande de renseignements devra être envoyé aux :

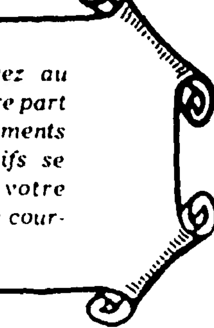
Cogreffiers
Comité mixte spécial sur l'entente constitutionnelle 1987
Pièce 500
Édifice du sud
Édifice du Parlement
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : (613) 996-4111

Coprésidents
L'hon. Arthur Tremblay, sénateur
Chris Speyer, député





La ligne des Bonnes Nouvelles



À compter du 1er août 1987, le Bloc-notes sera à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans frais d'admission (ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc.). Ce service est gratuit. L'information pertinente devra nous parvenir au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h.

CALGARY

ATTENTION!! ATTENTION!! Le Carrefour *sera fermé pour inventaire et* déménagement à partir du 18 juillet et ce, jusqu'au 18 août. Réouverture le *19 août dans les nouveaux locaux* situés à l'adresse suivante: 350-902, 11e avenue S.O., Calgary (Alberta) - Numéro de téléphone: à communiquer.

DIVERS

Cet été du 31 *juillet au 3 août le* POW-WOW de LAC-LA-BICHE *présente;* Mamowapik à la mission de Lac-la-*Biche. Venez célébrer votre patrimoine.* Nous aurons un camp public, organisé par la Société des Acadiens, pour ceux intéressés à participer au Pow-Wow de Lac-La-Biche aussi bien que la journée Mamowapik qui se passe le 2 août. Nous allons aussi avoir la cantine «Chez Denise» qui offre de la poutine québecoise et autres délices. Il y aura un spectacle en plein air avec l'invité spécial: Jim Corcoran. Venez en grand nombre! Pour plus d'informations, veuillez contacter le 468-6747 à Edmonton.

L'ASSOCIATION CULTURELLE Franco-canadienne de la Saskatchewan célèbre cette année son 75e anniversaire de fondation. Au nombre des activités commémorant cet événement, l'A.C.F.C. organise un grand «Souper des Retrouvailles» le 2 août prochain dans le cadre de la Fête Fransaskoise à Prud'homme. Pour cette occasion et *pour affirmer les liens qui unissent tous* les francophones originaires de la Saskatchewan, l'A.C.F.C. invite tous les *Fransaskois et Fransaskoises qui habi*tent maintenant en Alberta, à communiquer par téléphone avec son bureau provincial le plus tôt possible: au *(306) 569-2188 nous acceptons les frais* d'interurbains.

FORT McMURRAY

REGIONALE DE FORT McMURRAY - Veuillez noter que le *Secrétariat de l'ACFA ainsi que la librairie le Carrefour seront fermés pendant tout le mois de juillet 1987.* Cette fermeture pourra nous permettre de reprendre des forces pour la rentrée d'automne. Ceux qui auront des messages importants à livrer pourront communiquer avec le *président M. Roland Péru en composant le 791-2799.* Bon été et bonnes vacances à tous les membres et amis de la régionale de Fort McMurray.28/7

ST-PAUL

EXPOSITION HÔPITAL Ste-Thérèse - Le musée historique de St-Paul «Historical Museum» ouvre ses portes pour la saison d'été. Afin de souligner l'ouverture du nouvel hôpital Ste-Thérèse, *le musée fait revivre les ser*vices de l'hôpital depuis sa fondation et d'autres services médicaux depuis 1907. On vous invite à visiter ces expositions entre 10h et 17h du lundi au vendredi.



LE FRANCO

Les petites annonces

NOUVEAU SERVICE

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans le but de vous donner un service plus approprié et répondant à vos besoins, Le Franco vous offrira à compter du 1er août 1987 une section de petites annonces.

Les tarifs seront les suivants: 4$ pour 25 mots ou moins pour une (1) parution (1 semaine); 7$ pour 25 mots ou moins pour deux (2) parutions (2 semaines). Plus de 25 mots - 0,10¢ du mot additionnel.

Petites annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi à midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune cancellation acceptée après le lundi à midi.

Toute cancellation de petite annonce peut toutefois être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Votre chèque ou votre mandat-poste devra être fait à l'ordre de: Le Franco.

Adressez votre envoi comme suit:

Les petites annonces
Le Franco
10 008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

CALGARY

APPARTEMENTS À LOUER - 1 *appar*tement avec 2 chambres à coucher et grand balcon: 490$ tout compris; 2 appartements à 1 chambre à coucher situés près de l'Hôpital Général: 400$ tout compris. Appelez Sandra au 276-5335.

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT - Cage d'oiseaux ronde sur pieds: 10$; Congélateur debout de marque Hotpoint, 14,8 pieds cubes: 150$; 2 bureaux, 3 tiroirs, propre, avec carte géographique: 60$ chacun; 1 téléviseur noir et blanc de marque Sylvania, 10 pcs: 35$; Un ensemble de pots à café, sucre, farine, une boîte à pain et une poubelle: 35$ pour l'ensemble; chaise berçante pour enfants: 7$; jouets: petite chaise haute, panier d'épicerie, lits d'enfants: 8$ chacun; 1 tente de camping pour 6 personnes, neuve: 70$. Demandez Suzanne au 948-2632 (Airdrie)

LA GARDERIE FRANCOPHONE «Pommes de Reinette» à Calgary est à la recherche d'une personne qualifiée pour le poste de directeur(trice). Communiquez *avec Marc Lalonde au* numéro 278-8478.

JEUNE FILLE de 15 ans offre ses services comme gardienne pour tout l'été. Demandez Jean-Pierre: 245-8524

RECHERCHE une gardienne non-fumeuse pour les lundis et mercredis après-midi à partir du 8 septembre. Il y a un bébé de 2 mois et un enfant de 4 ans. Transport disponible. Demandez Nadine: 245-3350

RECHERCHE une gardienne à temps partiel. Contactez Lise au 295-8168.

DAME ferait ménage dans les maisons privées, demandez Mme Langevin au 277-7601.

EDMONTON

INTERPRÈTE - MUSICIENNE - Pour une note spéciale à votre célébration de mariage... Joanne (Martineau) Lamou*reux. Pour réservation composez le* 483-8979.01/9

Des LEÇONS DE PIANO offèrent à l'automne 1987 par stagière sous la direction d'un professeur qualifié. Débutant à la troisième année de piano, enfant et adulte les bienvenus. Contactez Nicole ou Michèlle au 468-1044 ou 469-8486. 4/8

À LOUER pour le 1er juillet, une chambre à coucher dans une grande maison près de la Faculté Saint-Jean. Contactez Thérèse au 939-2610 jusqu'au 26 juin et après cette date composez le 645-2664. 28/7

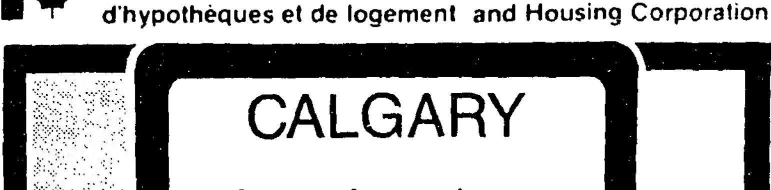
À VENDRE - Maison de six pièces, sur trois acres de terrain, entouré de bois, située près de la route 16 à Hubles Lake, près de Stony Plain. Elle comprend trois chambres à coucher, un salon, une salle à manger, une grande cuisine, un sous-sol fini avec une chambre, salle de séjour avec bar, cave-à-vin et pièce de lavage. Extérieur style normand français, intérieur style Louis XV, double garage, atelier chauffé de 800 pi. ca.. Doit être vu. Demande 97 000$. Pour informations *ou rendez-vous, composez le* 963-6868. 4/8

À VENDRE - Divan de forme «L», Tweed beige, 3 ans d'usage, protection antistatique «Scoth Guard». Payé 750$, laisserais à 350$ ou meilleure offre. Téléphonez au 466-4451. 28/7

GARDIENNE temporaire vivant à l'extérieur requise pour deux enfants (2 ans et un an) chez moi du 15 octobre 1987 au 11 décembre 1987. Heures de travail 8h à 17h. Composez 432-9339 après 17h30. 28/7

RIVIÈRE-LA-PAIX

À VENDRE à High Prairie (Alberta) 1/4 section, 40 acres, coupés, pilés avec un réservoir et aussi 1/4 section, 145 acres en foin avec maison 3 chambres à coucher 2 étages + établi pour travailler. Peut se vendre séparément. 523-2232 après 16h. 28/7



CALGARY

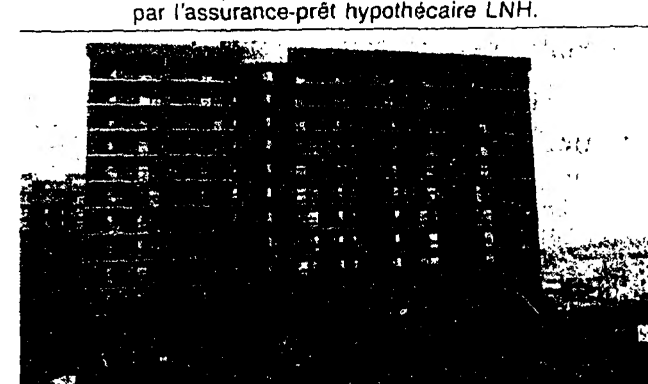
Avis aux investisseurs

Propriété immobilière à vendre à

OCCASION D'INVESTISSEMENT

• Pas de régie de loyers

• Les acheteurs admissibles sont couverts par l'assurance-prêt hypothécaire LNH.



DORSETT SQUARE
1339 - 15 avenue S.W.
CALGARY
(ALBERTA)

N° de réf.: 6440/C16-45

- Tour d'habitation de douze étages avec espaces commerciaux
- 109 logements
  22 une chambre
  87 deux chambres
- Sept locaux commerciaux au rez-de-chaussée
- À proximité d'un secteur attrayant avec commodité
- Les logements sont dotés de 3 appareils, de rideaux et d'une porte-fenêtre donnant sur un balcon ou un patio
- Taux d'occupation élevé
- Revenu mensuel potentiel provenant de la location des appartement 57 065 $

Prix de vente minimal admissible: 5 100 000 $

Pour plus d'information, tel que les conditions générales d'admissiblité ainsi que notre prospectus, téléphonez ou écrivez sans tarder à l'adresse suivante en précisant le numéro de référence:
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Pièce 300
410-est 22e Rue
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5T6
Tél: Mlle. S. Pilling, (306) 975-5133, ou
Mlle. L. Swistun (306) 975-4008

Date limite: Les offres doivent nous parvenir au plus tard le 12 août à 14 h, heure de Saskatoon.

Question habitation, comptez sur nous


Les dossiers de l'A.C.F.A.



GENS DE MON PAYS
Sommet Francophone de Rivière-la-Paix

Gens de mon pays,

J'ai compris, en me préparant pour ce matin, ce qui motiva Gilles Vigneault, lors du référendum au Québec, de parler aux Québecois, d'amour. Il devait s'en douter avoir longtemps contemplé l'avenir de son peuple et de sa patrie. À ce moment critique de leur histoire, il dû comprendre quels étaient les mots que son peuple avait besoin d'entendre; quelles paroles viendraient "ré-énergiser" ces gens fatigués d'avoir à justifier leur existence, déchirés dans leurs affections entre le Québec et le Canada, et épuisés de cette lutte constante pour faire valoir leur caractère distinct et la reconnaissance de leurs droits. Dans son style inimitable et avec grande simplicité, Gilles Vigneault chanta aux Québécois, l'amour et le respect qu'il ressentait pour eux. Ces quelques paroles devinrent la barrière et devise de tout le mouvement séparatiste.

Bien que ce n'est pas mon intention de venir vous inciter à la division aujourd'hui, rien ne serait plus loin de la vérité; je crois quand même que le temps est venu, chers gens de mon pays, de vous parler d'amour. J'ai l'intention de vous démontrer votre propre image, perçue des yeux d'une amie qui souhaite ardamment pour vous, le plus brillant des avenirs possible.

Cette année, vous célébrez 75 années d'histoire de la région. N'étant pas historienne, je ne m'attarderai pas à vous rendre compte de tous ceux et celles qui défrichèrent et bâtirent cette belle région. Qu'il suffise pour aujourd'hui, quitte à l'hommage que vous rendrez à vos pionniers lors de vos célébrations officielles, de reconnaître qu'avant nous, d'autres ont vécu et ont contribué leur part à l'avancement de la région. Jamais nous ne pourrons leur remettre le trésor de cet héritage, sauf en laissant à notre tour, notre propre marque sur l'histoire, et en créant pour nos enfants une identité dont ils pourront à leur tour, être fiers.

Ce qui m'intéresse, plus que tous leurs exploits, sont les sentiments qui motivaient ces pionniers et pionnières, au plus profond de leur coeur. Furent-ils saisis de l'importance de leurs actions, au moment où ils et elles les posèrent, il y a jadis trois quarts de siècle? Entrevoyaient-ils clairement, à travers les forêts vierges et au-delà des maisons et villages pas encore érigés, la dessin de la région francophone qui naissait? À quel point furent-ils créateurs conscients d'une communauté sociale, économique et spirituelle francophone? Savaient-ils qu'ils transplantaient une culture étrangère dans un sol indifférent? Quels étaient leurs espoirs pour la survie de cette expression humaine française? Lorsqu'ils et elles décidèrent de venir s'installer à Donnelly,à Falher, à McLennan, Girouxville, à St-Isidore ou à Guy, connaissaient-ils l'énormité du défi qu'ils laissaient à leurs successeurs, celui de demeurer fidèle à une tradition et culture sans racines dans le sol local? Désiraient-ils pour nous, une vie de minoritaire, de complexé, d'inférieur et de citoyens de deuxième classe? Auraient-ils choisis différemment, connaissant dès lors, toutes les énergies et efforts qui devraient être dépensés sans arrêt, afin de préserver le caractère et l'héritage francophone de ce coin de la région de Rivière-la-Paix.

Nous ne pouvons pas répondre pour eux, ni connaître leurs profondes convictions, mais osons admettre que ces pionniers et pionnières étaient avant tout, des gens qui aimaient l'aventure et la vie. Admettons qu'ils ne sont pas venus principalement pour établir une région francophone et voler aux anglais cette terre fertile, mais plutôt pour gagner leur pain, et pour se créer une meilleure vie. C'était des gens courageux, des gens qui aimaient l'aventure et qui avaient l'esprit aussi large que les grandes plaines naturelles qu'on y retrouvait. Ils n'avaient pas peur d'être eux-mêmes, transplantant les techniques et méthodes qui étaient appropriées à la région, et adaptant comme nécessaire leurs coutumes et traditions aux réalités géographiques, économiques et sociales. Ils laissèrent de côté tout ce qui ne collait pas bien à cette nouvelle terre, et inventèrent de leur propre génie, d'autres réponses plus aptes. En somme, cette région reçut son caractère par des hommes et femmes, qui à travers les 75 ans de son histoire, se définirent eux-mêmes en vivant, en s'adaptant et en changeant. Tous et chacun avaient une vision vers laquelle ils et elles avançaient et, petit à petit, les efforts individuels se traduisirent dans une image plus globale que nous libellons aujourd'hui de région francophone.

La société qui nous entoure et dont nous faisons partie, a tendance à glorifier le passé, et à élever des temples de tradition où nous nous sentons obligés de partager allégeance. C'est un symptôme à mon avis, d'une société en déclin, qui n'a plus les forces d'affirmer ses propres vérités et sa propre valeur. La vie, à mon point de vue, est plus importante que l'histoire. Nos pionniers le savaient, et c'est à vous devant moi, chers hommes et femmes vivants de ma patrie, que j'ai quelque chose à dire. Si j'ai reculé dans le passé quelques instants, c'est dans le but de vous amener à une nouvelle perspective du présent.

Dans quelle mesure avons-nous, la génération vivante, conçue de nouvelles traditions? Où sont nos héros, nos poètes et nos chansonniers? Qui parmi nos rangs peuvent nous offrir des modèles sur le plan économique, politique et social, d'un avenir que nous pourrions embrasser globalement pour notre communauté? Regardons la réalité physique des villages et fermes qui nous entourent. Où sont les vrais architectes de notre communauté? Qui contrôle nos vies et décide de nos destins? Combien d'entre nous se sont donnés une vision concrète de ce que nous désirons devenir?

Gens de mon pays, c'est à votre tour de vous laisser parler d'amour. Vous avez autant de valeur et de légitimité que nos pionniers en avaient. Vous êtes égaux et aussi méritant que la communauté anglophone. Il est grand temps que nous nous valorisions. Regardons sans gêne dans le miroir. Qui sommes-nous? Si en réponse, nous devons admettre l'image d'un hybride de deux cultures, en proie à l'assimilation par l'une, maître d'aucune. Soit, n'ayons pas peur de le reconnaître et de l'admettre. Mais reconnaissons aussi nos forces. Soixante-quinze ans n'ont pas réussi à nous abattre. Nous demeurons là, toujours combattant. Cette lutte constante contre la perte de notre identité nous a rendu tenaces, têtus et convaincus.

Ceux de mon âge me donnerons raison de dire que pour nous, cette lutte est difficile, et parfois risque de nous emporter. C'est au moment même que nous rentions en classe pour débuter nos études, que l'ère de la T.V. anglaise s'infiltra avec force dans nos vies. Ce nouveau facteur nous donna le goût d'être aussi sophistiqué que nos nouveaux héros et la mode était de parler l'anglais. Venu s'ajouter, au même moment, un manque de compréhension de nos besoins éducatifs en tant que minorité, nous reçument la grande partie de notre éducation en anglais. En effet, c'était pour nous l'équivalent d'un programme d'immersion anglaise. Il n'y a aucun doute que nous l'avons bien apprise, cette deuxième langue, si bien, que maintenant, c'est le français qui nous embête.

Il y a longtemps que nous nous culpabilisons pour nos imperfections linguistiques et culturelles, car nous atteignons avec grande difficulté, le degré de perfection de nos parents, de nos professeurs et de nos amis Québécois et Français. Certains d'entre nous parlons mal et écrivons pire. Plusieurs d'entre nous n'aimons pas lire en français.

Et, nous voyons pousser et avancer derrière nous, la prochaine génération, qui grâce aux programmes d'immersion et de français, maîtrise beaucoup mieux que nous notre langue et culture. Même, semble-t-il, les petits anglophones sont plus à l'aise en français que nous.

Ces faits la réalité quotidienne de ma génération. Devons-nous nous sentir coupables et inférieurs? Sommes-nous donc condamnés jusqu'à la fin de nos jours, à nous amoindrir auprès de nos ancêtres et de nos successeurs? Serait-il vrai qu'une génération entière n'a pas de mérite, ou que sa valeur est moindre que la précédente? N'avons-nous pas à notre tour, un rôle à jouer, qui nous donnera notre place dans l'histoire? N'avons-nous pas dans le fond de nos coeurs chacun et chacune une vision de nous-mêmes qui est valable et qui mérite d'être réalisée?

Qu'on le veuille ou non, le flambeau linguistique et culturel du passé repasse à présent dans nos mains, et nous nous devons de le transmettre toujours vivant à nos enfants. Comment nous assurons-nous que ce transfert s'efectuera?

C'est la raison de notre regroupement aujourd'hui. Nous voulons définir notre r ôle et notre vision. Pour ce faire, nous devons répondre aux questions: qui serons-nous dans 5, 10 et 15 ans? Que voulons-nous devenir? Quelles sont les expressions qui nous définirons lorsqu'en 75 ans, on rendra à nos arrière-petits enfants, compte de nos accomplissements?

À mon point de vue, le rôle particulier des gens de ma génération est d'être les visionnaires de l'avenir et de commencer à mettre sur pied, les fondations nécessaires pour permettre à la prochaine génération de vivre et de travailler en français. Peut-être sommes-nous incapables de nous exprimer aussi bien que nous le voudrions, mais personne ne peut nous empêcher de rêver ou d'inscrire ces rêves dans la réalité.

Regardons les atouts sur lesquels nous saurons nous appuyer. Notre génération est très bien instruite et compétente dans ses diverses professions et disciplines. Nous sommes ouverts d'esprit, habiles et organisés. Nous devenons de plus en plus politisés et branchés sur les réseaux d'influence. N'oublions pas qu'en étant bilingues et surtout habiles en anglais, nous pouvons facilement atteindre des postes d'influence et de là, faire valoir nos points de vue et faire avancer nos rêves pour nous et nos enfants.

Quels seront ces rêves? J'ai l'intention de vous en laisser quelques-uns, juste pour lancer la balle, mais n'étant plus de la région, je ne suis pas en mesure de vous dire à quoi rêver. À mon point de vue, ce serait une gaffe si vous permettiez aux gens de l'extérieur, ou aux symbôles et traditions du passé de vous dicter vos valeurs et espoirs, à moins qu'ils soient aussi propres à vous. Choisissez plutôt des expressions qui vous sont propres. Tentez d'élever les choses qui sont uniques et particulières à ce beau coin du pays. Aimez les choses, les coutumes et les méthodes qui ressortent de vous-mêmes de votre identité personnelle et locale. Rêvez d'adapter tous les volets de la vie à votre caractère francophone et distinctivement régional. Affirmez la valeur de votre existence et valorisez-la, en l'axant sur les richesses et compétences locales. Rêvez de laisser à vos enfants une région où on peut vivre et travailler en français.

Quelles sortes de rêves, me dites-vous? En voici quelques-uns. Nous retrouvons dans cette région, d'incomparables ressources naturelles comme le grain, le miel, le lait, les animaux domestiques, le forage, le gaz naturel, les sables bitumineux et de longues, longues heures ensoleillées. N'a-t-il pas lieu, avec tout cela, de trouver les produits qui pourraient être manufacturés sur place, et exportés par la suite? Ceux d'entre vous qui aimez les cretons, les pâtés, pains maison, les pâtisseries, la tire, le fromage du Québec et la luzerne. Pourquoi ne pas remplacer vos achats externes dans ces domaines par des produits locaux, à caractère francophone et à saveur locale?

La technologie et expertise en agriculture et en apiculture de cette région ont une énorme valeur pour le monde entier. Ce sont des connaissances qui s'enseignent et s'exportent. Pourquoi ne pas aller chercher un collège secondaire français en agriculture, ou des stations de recherche agricole?

Saviez-vous que vous pouvez vendre la beauté naturelle de vos plaines et de vos couchers de soleil? Bien sûr... aux touristes. N'oubliez pas le grand marché grandissant d'élèves d'immersion qui ont soif de votre culture et de votre langue. Pourquoi ne pas leur offrir une zone touristique francophone? Déjà vous avez d'excellents musées. Vous avez une richesse d'artistes et d'artisans. Mais où sont vos boutiques? Où sont vos affiches et panneaux francophones. Où sont vos maisons typiquement francophones du coin. Pourquoi n'avez-vous pas encore inventé une architecture locale qui exprime votre caractère unique, comme l'ont fait les Québécois? Où sont les mets locaux, qui célèbrent vos richesse naturelles? N'y a-t-il pas un style de pizza à la mode de Rivière-la-Paix qu'on pourrait inventer? Quels sports pouvez-vous développer qui expriment votre culture et sont typiques de cette région? Quel est le service français des hôtels et restaurants? Peut-on savoir en entrant chez ceux-ci si nous sommes à High Prairie ou bel et bien à Falher? Avez-vous un costume local? Avez-vous même une chanson qui parle de vous? Je sais que vous avez «the sweetest town in the west». Mais quelle devise française nous défini actuellement? Où sont vos poètes et vos chansonniers? Où sont vos livres et vos anecdotes?

Toutes ces exemples suffisent pour vous orienter.

À chaque occasion et circonstance, rejetez les images toute cuite qui vous sont offertes par le passé ou par les autres communautés. Recherchez toujours à valoriser votre identité, vos ressources, votre monde, vos gens, votre culture, votre patois, vos goûts, vos commerces, vos entrepreneurs. Soyez francophones parce que vous aimez cette image de vous-mêmes.

Ce n'est pas en méprisant notre réalité que nous la changerons. La force de nous changer ou de devenir plus, repose sur l'amour de l'image qu'on veut se donner, une image qui élève et valorise notre existence et la vraie nature de nos vies quotidiennes.

Gens de mon pays, c'est un monde nouveau. Celui des pionniers est déjà poussière, et l'avenir est pour nos enfants, mais le présent est à nous. Faisons lui face à notre façon, en affirmant et en aimant ce que nous sommes. Le passé se crée dans le vivant. Inventons pour nous-mêmes, gens de ma patrie, une place au soleil où nous pouvons rêver et vivre, parce qu'on est chez-nous.

En terminant, je désire vous citer les derniers vers de la chanson de Gilles Vigneault, qui ont inspirés ce discours:

«Le ruisseau des jours aujourd'hui s'arrête
et comme un étang, où chacun peut voir
Comme en un miroir, l'amour qu'il reflète
Pour ces coeurs à qui je souhaite
Le temps de vivre leurs espoirs».

«Gens du pays, c'est à votre tour de vous laisser parler d'amour».

Myriam Laberge